

RESTAURER L'HUMANITÉ DANS L'HUMAIN

Le présent travail, proposé à l'Assemblée Mondiale des Citoyens, est le fruit d'une longue élaboration. Dans l'hiver 1994, en pleine tragédie yougoslave, la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme et l'École de la Paix étaient venues consolider de manière décisive un improbable projet, né à la Mission de recherches (MIRE) du Ministère français des Affaires Sociales, où je travaillais.

Nous avons pu organiser ce que mes collègues de l'Hôpital Kosevo de Sarajevo demandaient : un colloque scientifique dégagé de l'hypothèque de l'ingérence humanitaire, et dans lequel serait discuté et mis en évidence leur travail scientifique sur les souffrances psychosociales de la population de la ville assiégée. Ce symposium prépara le colloque largement international et pluridisciplinaire " Les traumatismes dans le psychisme et la culture " qui se tint à Paris au printemps 1995, et qui fut prolongé par une " Journée de Saint Sabin " organisée par la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme et l'École de la Paix. Vieille histoire, mais qui nous est restée comme une leçon de ténacité et de modestie. Par la suite, l'échange s'est continuellement élargi et enrichi.

J'ai pu installer le CEDRATE à la Maison des sciences de l'homme de Paris. C'est un centre dédié à la recherche et à l'action sur les souffrances psychologiques liées aux traumatismes collectifs (notamment les guerres et les génocides) ainsi qu'à l'exclusion sociale. De manière plus globale, il s'agit de réfléchir aux effets de délitement symboliques dans la société humaine devenue planétaire, et de soutenir des initiatives significatives qui résistent à ces effondrements. Des recherches de terrain, des séminaires de formation, des contacts permanents, des travaux conjoints avec des acteurs associatifs, des équipes de santé mentale, des chercheurs, des juristes, des artistes sont ou ont été menés dans un ensemble de pays (Albanie, Algérie, Argentine, Bosnie, Burundi, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Palestine, Rwanda, Salvador, Soudan, Tchétchénie, Vietnam). A cette occasion, les relations de travail se sont approfondies entre le CEDRATE, l'École de la Paix, et la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme.

Le travail qui est présenté ici, réalisé en concertation étroite avec Richard Pétris et auquel Catherine Rouhier a apporté son utile concours, n'est pas " la somme et le reste " de la question dont il traite. C'est tout juste une première proposition pour un enjeu immense : la réaffirmation de valeurs qui fondent la condition de l'humain aujourd'hui: la reconnaissance des différences, la démocratie, la justice et la paix, face aux forces de déliaison, de désymbolisation, de haine et d'ignorance dans leurs manifestations les plus extrêmes.

Puisse l'Assemblée Mondiale de Citoyens s'emparer de cette contribution pour porter plus loin les propositions dont elle est l'argument, et les enrichir de toutes les diversités dont cette assemblée est porteuse.

Bernard Doray, psychiatre, CEDRATE et École de la Paix, France

GUERRES, GÉNOCIDES, ...FACE AUX SITUATIONS EXTRÊMES, RESTAURER L'HUMANITÉ DANS L'HUMAIN

Les situations de guerre et de génocide sont des situations collectives . Elles affectent l'ensemble des sociétés concernées souvent pendant plusieurs générations, car elles laissent derrière elles des ruines matérielles qui affectent l'économie (appauvrissement général, dépendance, développement d'économies souterraines et mafieuses), et le capital culturel (destruction du patrimoine culturel, délitement des systèmes éducatifs, exil ou mort des créateurs), un délabrement de l'état sanitaire des populations (mutilations physiques et traumatismes psychiques, délabrement du système de santé et des conditions de vie), enfin, elles laissent derrière elles la confrontation avec la barbarie, l'affaiblissement des lois humaines, l'effondrement des valeurs de civilisation et de l'assise symbolique des sociétés et des individus.

Trois perspectives devraient être envisagées dans cet important domaine :

- 1 – La question des traumatismes
- 2 – La dimension symbolique
- 3 – Les atteintes extraordinaires à l'humain engendrées par les guerres et les génocides

1 - LA QUESTION DES TRAUMATISMES

C'est aujourd'hui l'objet de l'attention des ministères de la santé, des grandes agences des Nations-Unies, (UNICEF, UNHCR, OMS), elle mobilise les dispositifs de santé mentale, parfois à travers des structures spécialisées (victimologie), les organisations humanitaires (notamment à travers des programmes éducatifs et psychosociaux). Mais restaurer l'humanité des humains qui ont été confrontés aux situations extrêmes, cela ne peut se concevoir seulement à partir d'un modèle de la réparation inspiré du soin médical.

Le noyau du traumatisme est un événement ou un ensemble d'événements psychiques qui ont mis l'individu ou le groupe humain en dehors de la continuité de son histoire et de ses valeurs. Le traumatisme renvoie à une impuissance fondamentale et à l'effondrement des supports et des liens qui relient aux autres humains. Dans les traumatismes individuels et plus encore dans les situations de grandes catastrophes humaines, les effets du traumatisme peuvent se transmettre à travers les générations. Lorsque toute une société a été menacée dans son existence (génocide des Indiens, traite négrière, Shoah), la souffrance traumatique peut traverser les décennies et même les siècles.

La prise en charge des situations collectives nécessite des lieux et des relais pour le traitement clinique, l'intervention d'agents communautaires pour restaurer les liens, d'artistes pour recréer la mémoire collective. Elle doit être l'objet d'une mobilisation professionnelle pluridisciplinaire. Les médias peuvent jouer un rôle important de sensibilisation et de capitalisation des expériences. Les aides internationales doivent être utilisées avec discernement, dans le respect de la cultures et des compétences de sociétés déjà fragilisées.

En l'état actuel des choses, l'essentiel de la littérature concernant la prise en charge des traumatismes est dans des banques de données médicales saturées par des contributions des pays " du Nord ". Les pays " de l'Est " et plus encore " du Sud " semblent " écrire au crayon à papier ". Leur expérience souvent riche n'est pas diffusée et encore moins prise en compte. Des mises en commun d'expériences faisant appel aux moyens modernes de transmission paraissent hautement souhaitables. Elles devraient être ponctuées par des rencontres internationales de travail où l'équilibre des représentations culturelles devrait être respecté.

FICHE N°1 CONCEPTIONS DU TRAUMATISME.

PROBLEMATIQUE

Souvent, les discussions concernant les conceptions du traumatisme apparaissent comme des conflits d'école, des discussions de spécialiste. En réalité il s'agit aussi de débats éthiques et politique. On ne considère pas le sujet souffrant et la communauté humaine souffrante de la même manière si l'on pense devoir gérer des masses humaines dans une souci de rentabilité économique des opérations ou si on considère les victimes comme les principaux acteurs de leur destin. La différence d'usage des notions de réparation, de négativité du traumatisme sont à examiner du point de vue de ces présupposés.

EXTRAITS DE TEXTES

Michèle Bertrand, Clinique des situations extrêmes, Journal des psychologues N° 185, mars 2001.

Ce qui est commun à toutes (les situations extrêmes), c'est que le sujet se voit confronté à une mort imminente il se voit, littéralement, en passe de perdre la vie, ou tout au moins son intégrité physique. Cependant, croire que la situation elle-même, par ses caractéristiques objectives,

génère automatiquement des traumatismes, c'est oublier que le trauma est avant tout un événement psychique. Si des traumatismes apparaissent significativement dans les situations évoquées ci-dessus, les personnes impliquées dans la situation ne seront pas automatiquement traumatisées.

Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'une proportion significative de personnes impliquées dans une catastrophe ou une guerre, va manifester ultérieurement des troubles. Dans l'approche psychanalytique, ce qui fait trauma, c'est moins la violence de la situation, que l'impréparation du psychisme à cette situation. Un sujet psychiquement préparé ne se traumatise pas, (ce qui n'empêche pas qu'il peut souffrir d'une autre façon). Une forme de réparation est l'angoisse, qui peut, selon les organisations psychiques, se manifester de multiples façons, qui sont autant de défenses organisées. Les anxieux peuvent, par exemple, anticiper l'avenir redouté en construisant des scénarios catastrophiques et en envisageant des solutions. Mais plus simplement, le seul fait d'être angoissé est une protection contre le risque d'effraction traumatique.

Un autre élément notable est l'existence de deux moments, celui de la blessure, de l'effraction proprement dite, effraction de ce que Freud appelait le système pare-excitation, et le processus qui se met en place consécutivement à cette effraction, et qui se prolonge dans la durée. La phase de l'effraction se reconnaît à la sidération mentale, à l'incapacité de réagir, paralysie psychique qui peut s'accompagner d'une débâcle somatique. Le traumatisme apparaît comme une construction ultérieure, une organisation psychique qui se met en place dans la durée, et permet au sujet de survivre à l'effraction, au prix de symptômes souvent très invalidants. La prise en charge précoce des personnes ayant vécu de telles situations peut permettre d'éviter l'apparition de troubles traumatiques.

Si l'effraction traumatique atteint le sujet dans son être, les moyens psychiques que ce dernier met en place pour tenter de survivre à cette expérience, et qui constituent le traumatisme proprement dit, portent les traces de la perte subie au niveau du moi. La notion (anglo-saxonne) de Stress post-traumatique (PTSD) reprend grosso modo le tableau clinique de la névrose traumatique, mais on peut lui adresser trois critiques : elle le reprend de façon partielle, elle le reprend de façon statique, et surtout, elle est purement descriptive et non pas structurale. Le DSM-IV ignore les capacités de transformation dans le temps de réorganisation psychique, et, partant, des symptômes.

Bruno Bettelheim, lorsqu'il évoque son expérience des camps d'extermination, nous révèle une situation extrême qui va bien au-delà du risque de mort imminente, de la confrontation au réel de sa propre mort. C'est une autre forme de situation extrême, beaucoup plus pernicieuse, en ce qu'elle tend à détruire le sujet dans sa dignité, son humanité. Le camp d'extermination est un monde qui a détruit l'ordre symbolique : il n'y a plus de loi, plus de règles valables universellement, il n'y a que le bon plaisir des bourreaux qui décident arbitrairement qui doit vivre et qui doit mourir. En outre, le camp d'extermination ne vise pas seulement la destruction physique des sujets, mais leur destruction psychique. Par des humiliations incessantes, par l'incitation à la délation et au chacun pour soi, il vise à détruire le lien social, à annihiler en la personne le sentiment de sa dignité, à la déshumaniser, en faisant de cette déshumanisation le moyen de sa survie. C'est un monde devenu fou et qui rend fou. Des génocides comme ceux du Rwanda et du Burundi ont eu des effets destructeurs du même type...

Bernard Doray, L'inhumanaire ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale, La dispute 2000.

(A Sarajevo), l'U.N.I.C.E.F. fut en première ligne pour mettre en évidence l'importance des dégâts psychiques et solliciter auprès des bailleurs de fonds une aide en conséquence. Il fallait faire vite, et dans une situation difficile qui ne permettait guère de s'entourer des garanties méthodologiques habituelles pour une enquête épidémiologique raffinée, on procéda donc assez logiquement par simplifications, en prenant évidemment le risque qu'une erreur puisse alors devenir un standard qui, en se répétant sans contrôle prendrait une sorte d'autorité intimidante. C'est un peu ce qui s'est passé.

Pour se mettre d'accord sur ce que l'on allait désigner comme des " souffrances psychiques post-traumatiques ", on se référa à la grille " américaine ". C'était la plus utilisée dans le monde, mais probablement aussi la plus indigente sur le plan conceptuel. Le " P.T.S.D. " (syndrome des troubles post-traumatiques), qui a commencé sa carrière comme outil d'expertise des troubles psychologiques des vétérans états-uniens de la guerre du Viet-Nam a connu par la suite un fabuleux destin, lié aux enjeux financiers dont il était le médiateur, via la puissante Association psychiatrique américaine qui l'avait élaboré. Il devint alors une sorte de clé universelle aux prétentions très exagérées, car en réalité il ne rendait compte que très pauvrement de dimensions essentielles, telles que celle de l'âge de survenue du traumatisme et de ses conséquences sur le développement des enfants, ou encore de la diversité des cultures humaines dans l'expression des symptômes.

En clair, ledit " P.T.S.D. " prétend appliquer mécaniquement au vaste monde des critères adaptés aux obsessions dominantes dans la société des Etats-Unis. Mais en pratique, cela revient à dire par exemple qu'un enfant burundais qui a vécu des horreurs pendant le génocide de 1993, qui survit dans un camp de déplacés avec un quart de dollar par jour, qui est très dénutri et inactif au milieu d'adultes dont 30% sont affectés du SIDA, et qui répondrait qu'il pense à l'avenir " avoir un cours normal de sa vie ", " se marier " et " faire une carrière " serait considéré comme n'étant pas trop fêlé par ce qu'il a vécu. Or, même s'il y a des manières plus ou moins positives d'être clivé dans son être psychique par le processus traumatique, il est clair que ce qui chez un vétéran du Viet-Nam revenu au pays, est éventuellement un signe de bonne santé mentale (" penser à faire une carrière "), peut être ailleurs l'expression d'une fuite en avant préoccupante hors de la réalité.

Mais on alla encore plus loin dans la simplification des choses, en identifiant événements réels et événements psychiques. Le ton de cet écrasement de la réalité psychique sur des événements aisément objectivables était donné par Magne Raundalen, l'inspirateur scandinave de l'action de l'U.N.I.C.E.F.. Dans deux interviews pratiquement simultanées, il définissait contradictoirement le traumatisme comme un événement extérieur objectif (" un événement qui menace la vie ou (qui est) perçu comme tel, et qui a la capacité d'infliger une douleur et une angoisse logée dans la mémoire pour le reste des jours ", et comme une crise psychique intérieure (" une crise soudaine, inattendue, qui bouleverse une personne et la laisse sans défense ")).

Cette superposition entre événement extérieur et événement psychique peut apparaître théoriquement fautive, mais pratiquement juste: qui contestera en effet qu'un enfant qui a vu ses parents tués devant lui ait de fortes chances d'être traumatisé? Et lorsque l'on doit sonder des milliers de têtes en un temps bref, a-t-on bien le temps d'écouter chaque sujet? En réalité, cette manière de faire comporte tout de même deux sortes d'inconvénients sérieux.

D'abord, on en arrive très vite à inférer arbitrairement une échelle de gravité des troubles à partir d'une échelle de gravité des événements objectifs. Ensuite, cette inattention à la prise en compte des réalités subjectives peut conduire à des modes d'enquêtes épidémiologiques qui prennent des libertés discutables avec la déontologie basique du *primum non nocere*. Un enquêteur rwandais recruté pour une enquête épidémiologique dans son pays m'avait ainsi expliqué qu'il avait rapidement déserté sa mission devant les expressions de désarroi d'enfants orphelins, à qui des adultes qu'ils ne connaissaient pas venaient poser des questions sur les événements les plus tragiques de leur courte vie sans précautions excessives, et dans un temps contraint par le souci du rendement. Dans ces cas là, il est clair que l'on ajoute un trauma au trauma.

Autre problème: ces enquêtes ne sont pas essentiellement là pour la science: elles constituent l'outil chiffré le plus prestigieux pour l'évaluation des besoins, et ce n'est pas un grand secret que le souci de grossir le trait pour rendre les drames mieux visibles pour des bailleurs de fonds supposés myopes ou très occupés, conduit parfois les auteurs de ces études à de coupables errements scientifiques.

Par le terme de support-étiage, je désigne un concept mixte. Il tient d'une part des concepts freudien et post-freudiens d'étiage, et, d'autre part, du concept de support, tel que la sociologie la plus proche de la clinique peut le mettre en oeuvre à propos des points d'appui que trouve le sujet dans son existence. Je proposerai de considérer que, sous leur forme la plus générale, les événements traumatogènes extrêmes mettent violemment à mal cette relation de support-étiage entre le Moi et ses objets. Je vois dans l'attaque de ces supports-étiages, la mise à mal d'un ensemble constitué à partir des premiers états du petit humain, né normalement prématuré et néotène.

AVRE, Evaluation des séquelles des psychotraumatismes dans la population du Kurdistan d'Irak, 1992. Extrait

Une enquête fut réalisée afin d'évaluer le retentissement psychologique des multiples traumatismes vécus par les Kurdes. Nous avons décidé, en l'absence des moyens nécessaires à une enquête "classique" d'effectuer une mesure ponctuelle, dont nous avons des raisons de croire qu'elle pouvait être représentative de l'état de la population kurde. Pour cela nous avons choisi d'utiliser un questionnaire d'évaluation des états de stress post-traumatique, destiné à détecter ces symptômes parmi les victimes d'une catastrophe. Cette échelle (PTSS 10) en dix items simples, mise au point par Weisaeth, Lundin et Raphael est validée et reconnue internationalement (NDLR : répondre par oui ou par non aux questions sur : difficultés d'endormissement, cauchemars liés aux événements, sentiments dépressifs, sursaut aux bruits soudain, évitement des autres, irritabilité, versatilité de l'humeur, culpabilité, peur d'approcher du lieu des événements, tensions dans le corps). L'idée était de l'utiliser dans une population pour laquelle nous n'avions aucun argument en faveur de la survenue d'une catastrophe (autres que celles qui ont ponctué la vie des Kurdes Irakiens depuis trente ans!..).

Nous avons choisi de demander à des patients venant consulter un médecin généraliste ou un spécialiste somaticien de l'hôpital général de Souleymanieh pour des raisons autres que psychologiques, de remplir cet auto-questionnaire. Quatre médecins étaient retenus. Un cardiologue, un interniste, un rhumatologue et un ophtalmologiste. L'échelle leur fut présentée et commentée, d'éventuels problèmes d'interprétation ou de traduction levés.

La consigne était d'exclure tout patient venant consulter pour une plainte d'ordre psychologique ou psychiatrique. Le praticien demande au patient son accord pour faire partie d'une enquête à propos de la santé de la population Kurde. La passation est anonyme, le médecin note l'âge, le sexe et le motif de la consultation au dos de la feuille. Il explique au patient que dix questions vont lui être lues. On dispose pour cette échelle de nombreuses traductions, mais pour éviter des problèmes d'interprétation du texte et aussi d'illettrisme, nous avons demandé aux médecins assurant la consultation de poser les questions une par une en Kurde. Ils disposaient de la version anglaise du questionnaire, langue dans laquelle ils avaient fait leurs études de médecine. Le patient entourait la réponse (oui ou non) qui convenait. Les questionnaires remplis devaient être acheminés vers Paris via France Libertés pour la ville de Souleymanieh, via la K.R.O (Kurdistan Reconstruction Organisation)

Houria Chafaï -Salhi, Le traumatisme psychique ce reflet indiscret des maux de la tribu

Par la remise sur le métier de la toile existentielle qu'il provoque, le traumatisme psychique propre à ces situations induit une crise, c'est le moment décisif d'évolution parfois péjorative mais parfois aussi bénéfique. C'est dans ces moments de crise qu'on découvre que la répétition dans laquelle on s'enlisait n'est souvent qu'un reflet des maux de la tribu, une accommodation à valeur antalgique et que l'individu ne participe jamais pleinement de sa culture; chacun possède un trésor de mots secrets, qu'il avait glané au cours d'un périple personnel et ce sont ces mots enfouis qui

ressurgissent pour dire le mal- être mais aussi pour recréer un nouveau tissage identitaire, plus singulier, plus original. Semblable à un accouchement dystocique, ces situations provoquent des traumatismes, certes douloureux, souvent inquiétants mais leurs effets ne sont pas toujours négatifs, à condition évidemment que les victimes soient bien prises en charge.

RECOMMANDATIONS :

- a) Valoriser la pluralité des approches scientifiques concernant les traumatismes.
- b) Valoriser les approches qui ne sont pas anonymisantes et stéréotypées, et qui, au contraire, prennent en compte les victimes en tant que personne s'appartenant à elle elles-mêmes et appartenant à sa communauté sociale.
- c) S'appuyer en particulier sur les conceptions des professionnels des pays concernés par les " situations extrêmes ".

FICHE N° 2 : RÉPARER LE TRAUMATISME ?

PROBLEMATIQUE :

Le terme de " réparation ", employé dans le langage administratif et parfois médical, est trompeur parce qu'il laisse supposer la possibilité d'une sorte d'effacement de l'expérience traumatique. La véritable prise en charge psychologique et sociale du traumatisme ne doit pas aller dans ce sens, car cela ne ferait que rendre encore plus muette la trace traumatique et répéter ainsi les clivages que le traumatisme engendre dans la personnalité de la victime.

Prendre en charge le traumatisme, cela ne peut signifier qu'aider la personne traumatisée (ou le groupe traumatisé) à dépasser la trace traumatique immédiate de l'expérience, et à en " faire quelque chose " qui face sens pour les victimes.

EXTRAITS DE TEXTES :

Extrait de : " Les traumatismes collectifs - des questions à débattre ", Document F.P.H. - Ecole de la Paix, 1995 (?) :

Le droit à la réparation existe en France sous forme de compensation financière depuis la première guerre mondiale. Il est établi sur le "barème" quantifiable d'une perte physique et dédommage sous forme d'allocation, dans une logique médicale, un traumatisme subi qui ne tient que peu compte du vécu psychique.

La perspective de nouvelles réglementations et législations ouvre la possibilité de soins psychothérapeutiques qui ne tendraient pas à désresponsabiliser le sujet de la situation vécue soit comme victime soit à la recherche d'un fautif à qui imputer le préjudice.

Comment peut s'opérer dans ce processus de réparation la transposition du médical au psychique? Cette question ouvre plus globalement la question même des possibilités de "réparation" à l'égard des personnes ayant subi les traumatismes de la guerre.

L'idée d'un concept juridique de responsabilité sans faute , évoqué par B.W.Sigg, permettrait la participation de l'état ou du tiers responsable de la situation, et du Sujet concerné intimement.

Ce concept de réparation, s'il est utilisable du fait de la difficulté à évaluer la perte tant physique que psychique des répercussions qu'elle entraîne sur l'entourage et les générations à venir, peut être celui développé par M.Klein en tant que réparation par le Sujet de son monde intérieur.

Peut-on imaginer une telle portée aux compensations allouées? Dans une perspective plus large, la paix est envisagée comme résultante du processus de symbolisation du monde intérieur du traumatisé qui restaure les relations du Sujet à lui-même et aux autres.

Extrait de la circulaire N° 616 B du Secrétariat d'Etat (français) aux anciens combattants, relative à l'application du décret du 10 janvier 1992 déterminant les règles et barèmes pour la classification et l'évaluation des troubles psychiques de guerre :

" S'agissant d'une indiscutable "effraction" de la personnalité psychique de l'individu par un événement traumatisant extérieur, il faut considérer cette affection comme une véritable "blessure", à indemniser comme telle au regard du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ".

Interview de Houria Chafai Salhi pour la série l'Aube de la vie (non paru : 1997) :

" La question qui est posée au cours de ce symposium (l'enfant et la guerre): le récit comme thérapeutique, me gêne un peu: dans les deux termes: à la fois pour ce qui est du récit, et pour ce qui est de la thérapeutique. Moi, je ne crois pas qu'un traumatisme, ça se guérisse: malgré ce qui a été dit, sur la "réversibilité": je pense que c'est un mythe de parler de restitution ad integrum, ça, je n'y crois pas du tout, je crois qu'un traumatisme psychique, ça peut se dépasser. Nous, on est très modestes. On n'a aucune prétention de guérir les gens, on pense que l'on peut aider les enfants à reconstituer... j'ai bien aimé ce matin l'intervention autour des enfants du Rwanda qui sont partis en Belgique, et où on s'est aperçu justement que c'est aussi le fait d'être arrachés... parce que le traumatisme psychique arrache, aussi, d'une certaine façon, même si on reste sur place, il y a une espèce d'arrachement: comme si on l'enlevait du continuum de son histoire personnelle, comme si on arrêta le processus d'historicisation. Donc, notre démarche est essentiellement de renouer les fils de l'histoire de l'enfant, entre ce qui vient de se passer là, ce qu'il y avait avant, et ce qui va se continuer. Donc, ne s'agit pas de prétendre guérir, mais d'aider à dépasser le traumatisme et à passer vers la rive adulte, quoi, pour ce qui est des enfants et des adolescents. Il aura toujours cette cicatrice, mais il pourra la gérer plus harmonieusement... voilà un peu. "

RECOMMANDATIONS :

Soutenir des démarches de soins qui ne s'enferment pas dans le modèle biomédical, mais impliquent une participation active de thérapeutes " à l'écoute ", et de la communauté familiale et sociale qui est seule à pouvoir " réparer les fils de l'histoire " du sujet traumatisé.

FICHE N° 3 " DEBRIEFING "

PROBLEMATIQUE :

La notion de " debriefing " a été l'emblème des interventions psychologiques d'urgence des années 1990. Elle se présente comme une technique de mise en récit des événements traumatiques subis pour en expulser le pouvoir de nuisance psychique. Il s'agit d'une version dégradée du concept pré-psychanalytique de " catharsis " (cure par la parole). Le debriefing a connu un grand succès. Il y est fait référence aussi dans le milieu des professionnels qui interviennent dans les catastrophes et sont eux-mêmes affectés par les événements.

Il est aujourd'hui critiqué par ceux-là mêmes qui l'avaient promu. Il semble que c'est la méthodologie même d'une écoute armée d'une carapace méthodologique très pesante et peu perméable à l'échange affectif qui soit en cause. Le risque est réel qu'à travers la critique de la très modeste utilité du debriefing classique, ce soit le principe même de l'écoute qui soit dévaluée.

EXTRAITS DE TEXTES :

Beverly Raphaël, John P. Wilson, " Psychological debriefing ", Cambridge University Press, date ?

Le debriefing signifie beaucoup de choses différentes pour beaucoup de gens. Mais surtout, il semble signifier la possibilité d'une aide, la reconnaissance d'une blessure, la réalité d'un espoir. Les auteurs de cet ouvrage suggèrent qu'il y a de bonnes raisons de promouvoir de telles interventions. Mais on ne peut pas faire cela sans une approche critique, de la recherche scientifique, et le projet concerté d'une sage conduite en cours de route (trad. B.D.)

Louis Crocq, Les traumatismes psychiques de guerre, Odile Jacob, 1999 :

Il n'y a pas lieu de s'étendre longuement sur la conduite pratique du debriefing, que divers auteurs 24 ont clairement exposée. On ne saurait insister suffisamment sur l'importance de la phase de préparation. Les debriefings les plus réussis sont ceux qui ont été minutieusement préparés. Les debriefings manqués se situent parmi ceux qui ont dû être improvisés dans la hâte et la précipitation. Le choix des personnels et leurs rôles doivent être nettement établis au départ. De même, ces personnels devront avoir reçu une information sur l'événement, ses facteurs pathogènes et, Si possible, le statut et les particularités des sujets à débriefer. Le lieu du debriefing doit être proche du lieu de l'événement (psychiatrie de l'avant) mais ne doit pas être le lieu même de l'événement, occasion de reviviscences pathogènes. Une infirmerie ou un hôpital de campagne en arrière des lignes conviennent bien, parce qu'ils portent le sceau médical ; mais, selon les nécessités de service, un campement, une caserne ou un autre local peuvent convenir aussi. En milieu civil, après un bombardement ou un attentat, une salle d'hôpital ou de dispensaire, mais aussi une salle municipale ou un café font l'affaire. L'essentiel est de disposer d'un local clos (les debriefings en plein air offrent des stimulations distractives à une bonne participation), isolé des bruits extérieurs, et si possible de tables et de sièges permettant la réunion en groupe (cercle ou quadrilatère) qui permet à chacun de voir tous les autres. Le moment optimum pour procéder au debriefing est la phase post-immédiate, et, Si possible les premiers jours ou la première semaine qui suivent l'événement. Les sujets ont émergé de l'état de choc et de confusion qui les rendait sourds et imperméables à toute intervention psychologique, et ils sont en état de pouvoir "prendre la mesure de l'événement. " pour peu qu'on les y aide. Passé la première semaine, on risque de voir déjà s'esquisser les organisations pathologiques tenaces et, aussi, se construire les " fables collectives "néfastes, avec leurs déplacements de responsabilité et leur projection de ressentiment et d'agressivité.

Concernant le déroulement des séances, il convient, après avoir brièvement exposé le but de la réunion de debriefing, de donner aux sujets la consigne simple d'exprimer spontanément leur expérience vécue de l'événement. L'animateur donne la parole tour à tour à chaque participant, puis laisse le champ libre aux interventions spontanées, en faisant cesser toutefois un monologue trop long ou sans rapport avec la situation, ou en incitant un sujet intimidé à s'exprimer. En général, au bout de deux à trois heures, les participants ont exprimé l'essentiel de ce qu'ils avaient à exprimer. En général aussi, leur état psychique a évolué entre le début et la fin de la séance, qu'ils quittent avec un sentiment de soulagement et d'euphorie, mais aussi avec l'envie de continuer leur travail d'interrogation sur le sens de leur expérience et une disposition heureuse à l'assumer. Les sujets à " débriefer " sont uniquement ceux qui ont vécu l'événement, et le même événement. On exclura donc les personnes étrangères, quel que soit leur désir de bien faire. Et on évitera de rassembler dans un debriefing commun des sujets ayant vécu des événements différents, même si ces événements présentent des ressemblances. Le fait d'inclure dans un même debriefing les subordonnés et les cadres qui ont vécu un même événement n'est pas un handicap pour la spontanéité et la transparence de son déroulement (ou pourrait penser que les cadres veuillent conserver leur prestige et que les hommes censurent certaines de leurs impulsions); au contraire, on pourra utiliser un cadre pour donner l'exemple de la spontanéité et de la sincérité, par connivence

préalable avec lui, en lui donnant la parole en premier. L'effectif souhaitable d'un groupe à débriefer est de cinq à dix personnes ; au-delà de dix, il vaut mieux fractionner en plusieurs groupes, quitte à avoir rassemblé préalablement tout le monde pour une séance de présentation et d'explication de la procédure. Les animateurs doivent être au moins deux par séance, et Si possible les deux mêmes Si les séances se renouvellent pour le même groupe. Comme le debriefing tel que nous le concevons est une procédure médicale, s'adressant à des gens qui présentent des symptômes et qui souffrent, les animateurs doivent appartenir obligatoirement au service de santé militaire ou civil: psychiatres, médecins, psychologues cliniciens, infirmiers. Tous ces personnels médicaux devront avoir reçu préalablement non seulement une formation à la psychiatrie psychotraumatique mais aussi une formation à la pratique du debriefing.

Bernard Doray, L'inhumanaire ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale, La dispute, 2000 :

Dans une session du colloque (L'enfant victime ", Bruxelles 1999), Jean-Claude Métraux parle de son expérience de psychothérapeute et d'anthropologue, dans son travail auprès de rescapées de Srebrenica. Pour qualifier l'enjeu de la mise en circulation des fragments de mémoire traumatique dans le cadre de la thérapie, il se réfère à Maurice Godelier: il y a des objets-monnaie, qui peuvent circuler partout, même chez les ennemis, des objets précieux, dont l'échange ou le partage est au fondement des relations d'alliance, et puis enfin, les objets sacrés, qui ne sont pas échangeables en dehors du groupe à qui ils appartiennent, et dont les membres, de générations en générations, sont enchaînés par un sentiment de dette à l'endroit de ces pôles imaginaires qui figurent l'alpha et l'oméga de leur monde.

RECOMMANDATIONS :

Encourager le respect de la personne et de sa parole en toute circonstance. Ne pas standardiser les procédures au nom d'une efficacité de façade. 100 000 enfants en souffrance, ce sont 100.000 fois 1 enfant en souffrance.

FICHE N° 4 MOBILISATIONS PROFESSIONNELLES

PROBLEMATIQUE :

Les situations de " crise humanitaire " posent en même temps un ensemble écrasant de problèmes matériels et moraux, individuels et collectifs. Y faire face suppose une synergie de compétences très diverses. Une discipline comme la victimologie vise à englober toutes ces compétences dans une super-discipline, " spécialiste du tout ", en quelque sorte. D'autres démarches consistent à faire travailler ensembles des experts de toutes sortes de disciplines. C'est ce qui a été fait lors d'un colloque pluridisciplinaire qui s'est tenu à Blida (Algérie) au printemps 1998. Ce colloque a abouti à un ensemble de recommandations qui peuvent être une source d'inspiration dans d'autres situations.

EXTRAITS DE TEXTES

Les recommandations du colloque de Blida (printemps 1998)

Atelier n°1 : Prise en charge en urgence et problèmes d'orientation.

lère Recommandation : Rendre plus opérationnel le dispositif de prise en charge de l'urgence en corrigeant ses dysfonctionnements actuels ainsi identifiés : * structures de prise en charge, disséminées et Cloisonnés qui retardent l'accueil et la prise en charge thérapeutique effective.

A moyen terme, mise en place d'une structure d'accueil en urgence selon le principe de l'unité de lieu. A court terme, 1- identifier précisément les structures d'accueil, leurs compétences. 2- en informer les usagers et les opérateurs (SAMU, Protection civile, service de police et gendarmerie). 3- mettre en place des moyens de communication entre les diverses structures (téléphone, bip, etc..). 4- mettre en place les moyens de transport pour les orientations des blessés vers d'autres structures.

2ème Recommandation ; Veiller à la pluridisciplinarité des équipes d'urgence en intégrant les aspects psychologiques et sociaux -(voir atelier formation).

3ème Recommandation : dégager des moyens matériels et humains pour : - réhabiliter les structures sous-équipées en locaux et en matériel: c'est le cas de la chirurgie infantile. - pour renforcer les moyens techniques d'intervention pour diminuer le recours à la chirurgie mutilante source de handicaps ultérieurs invalidant (exemple amputations trop fréquentes)

4ème Recommandation : Humanisation de la prise en charge d'urgence : 1) mise en place d'un service social d'accueil et d'information. 2) par la prise en compte de la dimension psychologique dans une approche globale faite par les intervenants (voir atelier formation). 3) présence d'un référent familial au chevet du blessé. 4) mise en place de la possibilité pour les blessés d'entrer en communication avec leurs proches (téléphone, etc..).

5ème Recommandation : Evaluation périodique du fonctionnement qui a un double objectif: - réaménager et corriger le dispositif, - être un moment de parole et d'expression des émois des professionnels.

Atelier n°2 : Aspects psychosociaux et éducatifs.

1ère Recommandation : Il n'y a pas nécessité à créer de nouveaux cadres, mais à rendre plus opérationnelles les structures existantes et à réhabiliter et remettre en fonctionnement les structures abandonnées, ou détruites (écoles, jardins d'enfants, PMI, centre de santé, etc ...).

2ème Recommandation : Compte tenu de la multiplicité des opérateurs, envisager la création d'un centre de ressources de coordination intersectorielle.

3ème Recommandation : Nécessité d'une implication de l'État pour une appréhension globale de l'enfant à travers la création d'un Conseil supérieur de l'enfance et de la famille. Mise en place d'une politique de l'enfance et de la famille en adaptant tous les aspects de notre législation qui ne sont pas en conformité avec la convention de droits de l'enfant que notre pays

4ème Recommandation : Pour les enfants à cibler, il est recommandé d'éviter toute discrimination et toute stigmatisation par l'élaboration d'un programme d'action globale faisant bénéficier tous les enfants des zones touchées par les situations de violence.

5ème Recommandation : Pour les lieux d'intervention, envisager d'atteindre ces enfants où ils se trouvent : maison, quartier, écoles, centre de jeunes... Développer l'information sur les diverses structures d'accueil et d'aide à travers les médias particulièrement le canal radiophonique le plus écouté (chaîne 1, 2 et 3).

6ème Recommandation : Pour le statut des victimes, il est proposé une vulgarisation des textes d'indemnisation par la confection d'un dépliant de conception simple, décrivant les circuits et la teneur du dossier.

7ème Recommandation : Il est noté l'urgence du dossier concernant le problème des grossesses après viol et du statut des enfants nés de viol, et d'être très circonspect, quant à l'éventualité d'actions caritatives type orphelinat.

D'autres solutions que les internats, médicalisés ou non, doivent être recherchées et trouvées pour offrir un substitut de foyer aux enfants orphelins.

8ème Recommandation : Régler les problèmes nés du déplacement des familles par la mise en place de moyens de réinsertion des enfants dans le nouveau cadre de vie - problèmes de précarité existentielle = problème d'inscription à l'école - d'ouverture de cantines scolaires - soutien social des familles... Une attention particulière doit être portée à l'école qui est un lieu privilégié de réintégration sociale de ces enfants transplantés.

Il est préconisé d'ouvrir l'école à des activités ludiques et récréatives en dehors des heures de scolarités.

9ème Recommandation : Une recommandation d'ordre éthique - protéger les enfants victimes, de la manipulation et de l'instrumentalisation (ex : harcèlement médiatique).

10ème Recommandation : Développer la culture de la paix, de la tolérance et de la solidarité entre enfants - promotion des circuits d'échanges entre écoles de diverses régions du pays et aussi des échanges avec des enfants d'autres pays particulièrement les pays méditerranéens et africains.

Atelier n°3 : Formation.

Il a été identifié 2 niveaux d'intervention: Le premier niveau concerne les structures de formation habituelle : cursus de formation médicale - cursus de formation des psychologues - cursus de formation paramédical de formation spécifiques - jardinières d'enfants - éducateurs. cursus de formation des enseignants - cursus de formation des corps constitués = (pompiers - policiers - magistrats).

Il est préconisé d'intégrer dans ces cursus les notions de prise en Charge des traumatismes - Les conduites à tenir dans ces situations.

Il est préconisé de lancer ou de relancer certaines filières : Assistantes sociales - Psycho-motriciens - Pédopsychiatres.

Le deuxième niveau est le perfectionnement : Programme de perfectionnement à élaborer en faisant appel aux compétences nationales dans le cadre d'expertises, aux organismes internationaux et aux associations étrangères qui ont une expérience dans ce domaine, dans le cadre de conventions de coopération.

1ère Recommandation : Instituer des rencontres périodiques d'échanges et d'évaluation.

2ème Recommandation : Se pencher sur le problème de la documentation.

3ème Recommandation : Initier des projets de recherche dans le domaine du traumatisme.

4ème Recommandation : Solliciter les médias (TV - Rx) pour une diffusion plus large, des connaissances (particulièrement en direction des zones enclavées).

En résumé, aussi bien les interventions au niveau des séances plénières que les travaux des ateliers, ont fait ressortir, les aspects encourageants :

- 1/- Une richesse de potentialités aussi bien sur le plan des structures institutionnelles que sur le plan humain.
- 2/- Une maturation des problèmes de la prise en charge médico-psychologique et socio-éducative de l'enfance.
- 3/- Une sensibilisation des acteurs sociaux quant aux nouveaux problèmes générés par les situations de violence extrême et quant à la complexité de leur approche.

Mais ce séminaire a permis aussi :

- 1/- d'identifier les carences, les manques et les distorsions préexistantes et qui ont été mises en relief par la tragédie que nous vivons.
- 2/- de proposer des solutions :
 - nécessité de l'information des usagers.
 - nécessité d'une répartition équitable des actions en fonction des besoins du terrain et non de quelconques motivations politico-médiatiques.
 - nécessité de conjuguer les compétences professionnelles intersectorielles dans une pluridisciplinarité efficiente.
 - nécessité enfin de renforcer les passerelles entre professionnels, systèmes associatifs, collectivités locales et pouvoirs publics.

La proposition du Ministre de la Santé Publique et de la Population de faire de Blida, une zone pilote pour une politique de l'enfance violente par ce drame national; constitue un cadre adéquat d'élaboration et de concrétisation d'un programme d'action.

RECOMMANDATIONS :

Encourager des rencontres pluridisciplinaires, la conjugaison de l'expertise spécialiste avec l'appropriation collective des compétences.

FICHE N° 5 LES MEDIAS

PROBLEMATIQUE :

Les médias contribuent largement à créer la scène mondiale de l'humanitaire. Ils peuvent briser des murs de silence, libérer des paroles restées jusque là sans écoute, mais ils font aussi circuler l'émotion de manière sélective. De ce point de vue, on a pu dire qu'ils ont fait passer la politique de la citoyenneté ou des solidarités communautaires, à des politiques compassionnelles régressives qui font bon ménage avec l'endettement sans fin des pays pauvres. Dans ce contexte, les productions d'images constituent une zone de confusion des repères éthiques.

Sur un autre plan encore, les médias peuvent être de puissants moyens de diffusion de messages préventifs, et, par exemple, d'information sur la réalité de la souffrance traumatique.

Les moyens actuels de montage et de diffusion de films permettent de transmettre des expériences de manière de plus en plus riche, large et durable.

EXTRAITS DE TEXTES :

Deux recommandations du colloque de Blida (printemps 1998): Recommandation : Une recommandation d'ordre éthique - protéger les enfants victimes, de la manipulation et de l'instrumentalisation (ex : harcèlement médiatique).

Recommandation : Solliciter les médias (TV - Radios) pour une diffusion plus large, des connaissances (particulièrement en direction des zones enclavées).

" Faut-il des experts pour lutter contre les traumatismes de guerre ? ", intervention d'Adil Kulenovic, journaliste de la radio indépendante Studio 99, à Sarajevo, pendant le siège de la ville au colloque " Les traumatismes dans le psychisme et la culture " (printemps 1995) dans Bernard Doray, Claude Louzoun, " Les traumatismes dans le psychisme et la culture ", Erès 1997.

La plupart des gens à Sarajevo sont traumatisés par ceux-là mêmes qui sont censés nous guérir des traumatismes. La première raison tient à des estimations prétendument fiables selon lesquelles tantôt 50 %, tantôt 80 % d'entre nous ne sont pas normaux. Il nous semble pourtant que nous avons créé un nouveau système de valeurs, peut-être meilleur que celui de la vie avant la guerre. L'autre raison de ce traumatisme est que nous avons souvent ressenti que ce qui arrivait à Sarajevo dans cette guerre était le fait des experts, c'était une terreur classique, pas une guerre. Nous avons remarqué par exemple certains mouvements tout à fait réfléchis qui influençaient directement l'humeur collective et créaient des traumatismes: les obus tirés au-dessus de la ville, avec de fortes explosions et sans effets particuliers pour la population ; l'électricité irrégulièrement coupée; la coupure systématique du gaz quand la température descendait à -20~ C. Il s'agissait bien de terreur organisée plutôt que de guerre.

Quand les gens se trouvent dans une situation sans issue, ils se tournent d'abord vers des autorités morales ou vers les normes morales les plus élevées dans leur tradition. À travers la radio indépendante Studio 99, nous invitons les gens à dire: "Nous ne voulons pas de guerre". Par la suite, plus de cent mille personnes se sont rassemblées devant l'hôtel Holliday Inn de Sarajevo pour clamer la même chose. Pourtant, on leur a tiré dessus. La croyance dans ces hautes valeurs morales et dans la tradition de la vie en commun s'est avérée n'être qu'une simple volonté de gens naïfs. Plus tard, les gens se tournent vers le pouvoir: l'armée, la police.

Cependant, en ce qui concerne les comportements dans lesquels on peut remarquer une typologie de l'attitude des personnes placées dans des situations sans issue, on observe qu'au début les gens sont à ce point effrayés qu'ils perdent même la conscience; après cette peur énorme, sans borne, vient la période d'indifférence... C'est alors que la plupart des gens se font tuer. Ils marchent dans les rues sans peur et ils sont persuadés que s'ils meurent, c'est le fait du destin, de la nécessité. Ce n'est que dans un troisième temps qu'entre la peur et l'indifférence advient une équation instaurant la prudence réelle. D'un point de vue professionnel, la radio comme média doit fonctionner; c'est là notre responsabilité. Pourtant, il ne s'agit pas que de professionnalité; dans de telles circonstances, la radio remplace quasiment la parole divine. En raison de l'absence d'électricité, la télévision ne joue aucun rôle, pas plus que la presse. La radio devient donc l'instrument par lequel les personnes s'identifient avec d'autres. Le plus efficace alors est ce qu'on appelle le "programme contact", par téléphone.

À Sarajevo, la haine nationale aurait été plus violente si la télévision avait fonctionné et si la population avait pu regarder les images, parce qu'on a l'impression que ceux qui utilisent la télévision n'en connaissent pas tous les effets. La radio en général agit sur l'ouïe, sur l'entendement. La parole est plus proche de la raison. L'image, au contraire, même lorsqu'on ne veut pas manipuler, possède des effets effroyables pour peu qu'elle soit utilisée d'une manière non acceptable du point de vue humain.

Quand il s'agit d'auditeurs, nous devons respecter certains principes. Dans toutes les situations, il faut être du côté de l'espoir, de la vie. J'ai l'impression que la mort est morte à Sarajevo. Au cours du plus grand bombardement, la radio d'État émettait une musique instrumentale triste; par contre, à Studio 99, nous émettions de la musique rock. Tous les auditeurs se sont tournés vers nous; ils reconnaissaient en nous l'espoir. Mais jusqu'à quel point peut-on apporter l'espoir? Au début on commet des erreurs, et puis on parvient à une certaine mesure.

Le second principe est de rendre possibles les contacts entre les gens pour créer le sentiment d'une certaine sécurité collective. Les auditeurs réagissent en général en fonction de leurs traditions, de leur culture. Aux opinions extrêmes répondent vite des réactions d'autres auditeurs, car il existe

une forte conviction selon laquelle le principe ethnique apporte le mal. Si on réalisait une enquête à Sarajevo, ceci s'avérerait exact. Mais à cela s'opposent les principes efficaces de la puissance politique au pouvoir et de la force. Nous craignons de commettre des erreurs en nous servant d'un instrument aussi puissant.

La radio est en même temps un instrument de psychothérapie collective. À Sarajevo, un très grand nombre de personnes vivent seules car les familles sont séparées, le nombre d'invalides ou de blessés de toutes sortes est important. Le fait de nous être adressés, au cours des trois dernières années, à des psychiatres afin qu'ils nous aident et interviennent en direct dans le programme-contact, n'a pas donné de résultats. En général, ils argumentent qu'il est difficile d'accomplir une telle psychothérapie collective ; ne s'agit-il pas plutôt d'incompétence ? Nous inventons nous-mêmes différentes sortes de procédés "thérapeutiques". Le jour, on s'oriente vers tout ce qui touche à la survie existentielle et à la politique. La nuit, on ne parle ni de politique ni d'agression; on essaie en général de transporter les gens soit vers le passé soit vers l'avenir.

RECOMMANDATIONS :

Encourager la réflexion déontologique des producteurs d'images médiatiques, ainsi que les médias indépendants diffusant la culture de paix.

Encourager les séminaires à distances, " universités virtuelles ", et autres moyens de transmettre et de rapprocher les expériences, et, là comme ailleurs, dépasser l'universalisme " clé en main " de la pensée unique.

FICHE N° 6 DIMENSIONS COLLECTIVES DU TRAUMATISME.

PROBLEMATIQUE :

La dimension transgénérationnelle des traumatismes est attestée par les psychanalystes, les psychologues, les psychosomaticiens et les psychiatres. Lorsqu'il s'agit des grands traumatismes collectifs (guerre et génocides en particulier), elle produit des représentations collectives fortes et peut se muer en force historique qui est parfois l'objet de recherche des historiens ou des sociologues. Cette transmission peut donner lieu à des récits, à des identifications paradoxales à l'agresseur, mais plus souvent encore, elle se présente sous forme de silence, de non parole : c'est la lacune qui est transmise, plutôt qu'une histoire donnant lieu à narration. Les très grands traumatismes collectifs qui ont vu des déracinements massifs et brutaux (traite " négrière ") ou l'extermination de sociétés entières (Conquête espagnole de l'Amérique), ou la volonté d'extermination d'une communauté humaine jusque dans les traces de son existence (génocide arménien , Shoah) transmettent une mémoire de ces événements qui traversent les décennies et les siècles. La vulnérabilité psychologique qui se perpétue est aujourd'hui mise à profit dans des tentatives dites de " génocide culturel " qui répètent les traumas enfouis dans la culture, afin de briser la résistance d'une population et établir une emprise sur elle.

EXTRAITS DE TEXTES :

Extrait de ; Michaël Pollack, " L'expérience concentrationnaire " Métallé, 1990 :

Pour interpréter le corpus des témoignages, écrits et recueillis par voie d'entretiens, il faut s'interroger sur leurs différentes formes de la déposition judiciaire au récit de vie sollicité, en passant par l'ouvrage ou l'article à caractère autobiographique. Chacun de ces documents résulte de la rencontre entre la disposition du survivant à parler et les possibilités d'être écouté. Entre celui qui est disposé à reconstruire son expérience biographique et ceux qui le sollicitent de le faire, ou sont

disposés à s'intéresser à son histoire, s'établit une relation qui définit les limites de ce qui est effectivement dicible. La rareté des témoignages spontanés en dehors de sollicitations officielles (d'ordre judiciaire, scientifique ou historique) est un premier indicateur des contraintes d'énonciation. Car, Si l'expérience concentrationnaire est à la fois ce qui fait parler les survivants et ce qui, en principe, donne à leur histoire particulière un intérêt plus général, il n'en reste pas moins que leur prise de parole, loin de les " grandir ", comme c'est le cas pour d'autres " grands témoins " historiques, risque de réactiver les expériences traumatisantes et incompatibles avec l'image qu'ils ont d'eux-mêmes ou leur sentiment d'identité. La réalité des camps était avilissante : comment décrire avec pudeur et dignité les actes qui ont avili et humilié la personne ? La prise de parole correspond souvent, alors, au désir de surmonter une crise d'identité en nommant ou en décrivant les actes mêmes qui en furent la cause. Mais à ces rares cas de tentative de libération par la parole, qui dépendent en outre des possibilités objectives de la rendre publique, s'oppose le silence du plus grand nombre.

La réflexion sur les témoignages de survivants des camps de concentration renvoie ainsi au problème du silence. Car, loin de dépendre de la seule volonté ou de la capacité des témoins potentiels à reconstituer leur expérience, tout témoignage tient aussi et surtout aux conditions qui le rendent communicable, conditions qui évoluent dans le temps, et qui varient d'un pays à l'autre. Ressenties simultanément, la nécessité et la difficulté de témoigner de ce qu'on a vécu composent un sentiment ambivalent, indiquant que le témoignage comporte presque toujours un jugement sur des actions passées par le survivant lui-même ou par celui qui l'écoute. La contrainte de justification inhérente à presque toutes les situations de témoignage fait peser le doute sur tout récit portant sur une expérience limite, facilement soupçonnée de motivations autojustificatrices.

La relation de la supervision, par le Professeur Dan Bar-On, de l'Université Ben Gourion du Negev, de la rencontre entre un groupe d'enfants de survivants de l'holocauste et un groupe d'enfants de nazis allemands (Document Ecole de la Paix) :

The final day dealt with some more emotional matters, but began to turn logistically toward our closing, toward organization of a future meeting, etc. We plan to meet again, perhaps in one year, perhaps again in Vienna. We chose one person in each continent to act as liaison to make organization better. We decided to add more participants. I reminded the others that when and where we meet again, whether we need translators, a facilitator or two, and who they are, are all their own decisions.

Over the next 2-3 days there were a few get-togethers of various combinations of us, and two carefully controlled newspaper interviews. All of that seems to have gone well. The participants socialized together after the group wonderfully. Warmth had grown from trust, which developed similarly in this encounter to the original one, from honest and deep sharing by motivated people despite their origins from opposite sides of perhaps the world's greatest trauma. Several common areas are affected in the sub-groups of each encounter, although the two sides are generally affected differently. For instance, children of Holocaust victims often feel a loss of roots, having been raised in a country foreign to their parents, with parents who act and speak differently, usually without grandparents, etc. Children of Nazis sometimes feel they have poisoned or diseased roots and worry about remnants of that within themselves. Also, children of survivors tend to trust others in personal relationships less often, less easily, and more deeply, and to be more disappointed if their trust is broken; that represents a different but not damaging way to trust as compared with most people. Children of Nazis often feel that their ability to trust is indeed damaged, not simply changed.

A non-profit organization now exists in Boston the goal of which is to create similar such intense ongoing encounters between children of victims and of perpetrators elsewhere. We feel that it is very hard and probably unfair to expect much change so many years later in those victims and perpetrators themselves. However, there is a wonderful opportunity now to bridge gaps and even to

forge alliances between their children, and thus to end the intergenerational transfer of suspicion, of misconception, and of mistrust. We hope and expect to widen the involvement of such an encounter process to other groups of children of clear victims and perpetrators (such as South African Blacks and Whites, Cambodian and Vietnamese, Native American Indians and many other Americans, etc.), to children of unclear victims and perpetrators (such as Israeli Palestinians and Jews), and to related areas of difficulty. For instance, a group now being created will address children with a Jewish identity issue of some sort, who grew up or now live in a German-speaking country.

Concepcion de la Garza, La brisure du miroir d'altérité - Génocide culturel en pays Maya, Sud / Nord, folies et cultures N°12, 1999.

Après le coup d'Etat de 1954 qui mit fin à la première expérience démocratique du Guatemala depuis son indépendance, des dictatures militaires se sont succédé pendant trente-deux ans. Pour sa part, le conflit armé prend fin seulement le 29 décembre 1996, avec la signature des accords de paix. Pendant toutes ces longues années, les communautés indigènes ont été la cible principale de l'armée. Elles ont souffert d'une tentative extrêmement cruelle de génocide culturel surtout pendant les années quatre-vingt.

Avec la politique de " terre brûlée ", leurs champs de maïs, leurs églises et leurs maisons ont été incendiées, les supports matériels et idéels de leur symbolisme et de leurs rituels ont été détruits, les populations déplacées, et leurs leaders communautaires assassinés... Parfois, des communautés entières ont été exterminées, indépendamment de leur engagement réel dans la guérilla, et sans égard pour leur condition de population civile, non combattante.

Une chose me paraît claire avec les massacres, on cherchait non seulement à briser les bases sociales de la guérilla, mais aussi et plus encore, à déstructurer les valeurs culturelles qui permettaient la cohésion et l'action collective des communautés. C'est la raison pour laquelle une grande partie de la population indigène a dû se déplacer à l'intérieur même du Guatemala et aux pays voisins, le Mexique principalement. Les communautés du " triangle ixil " se sont réfugiées surtout dans les montagnes où se sont constituées les " communautés de populations en résistance " durant les années soixante à quatre-vingt-dix. Les conditions de vie de ces CPR étaient très précaires. Les indigènes vivaient pendant la journée dans des refuges construits avec des plastiques et des cartons, et ils dormaient dans des tranchées pour essayer d'échapper aux bombardements.

A partir de 1984, l'armée a lancé des opérations d'envergure pour récupérer les populations déplacées, les rabattre et les " parquer " dans des hameaux stratégiques, les " villages modèles ", où l'armée est restée omniprésente et a exercé sa répression pendant de longues années. Mais surtout, ces villages ont été l'occasion d'un brassage systématique des diverses ethnies de façon à retirer aux indigènes leur langue, leur mémoire collective, leur religion, leur culture, en un mot leur identité.

Tant le rapport de la " Commission d'éclaircissement historique " publié avec le soutien des Nations-Unies, comme le rapport Guatemala nunca mas..., fruit du travail très systématique d'une commission de l'archevêché, comportent un historique du dispositif mis en place, d'abord directement aux Etats-Unis et au Panama, pour former des cadres de l'armée guatémaltèque, puis, plus " discrètement " à l'école Kaibil du Guatemala, pour dresser en peu de temps des masses de tueurs des hommes et des enfants étaient recrutés de force dans les villages, et déshumanisés par des méthodes radicales, car " l'objectif de l'entraînement militaire était l'apprentissage extrême de la violence, jusqu'à être disposés à tuer sans aucun type de limitation " (Guatemala nunca mas...). Ce même rapport décrit " les techniques de dressage sexuel " utilisées afin de préparer " les militaires au viol systématique des femmes pendant les massacres. En effet, beaucoup de femmes furent tuées après avoir été violées et torturées. La violence extrême était récompensée par avancement et primes. Mais, dans les cas de manque de zèle ou de désobéissance aux ordres, la pratique courante était de violents châtiments physiques et l'isolement dans des cachots pour celui qui avait ainsi " failli " à sa mission, mais aussi parfois pour tout son groupe. Cela allégeait le poids de l'intimidation " verticale ", au profit d'un autocontrôle " horizontal " (Guatemala nunca mas...) Un

autre moyen de contrôle de la population et de déstructuration sociale, surtout des liens familiaux et intercommunautaires, fut les " patrouilles d'action civiles " (PAC). Il s'agissait de paysans réquisitionnés de force pour l'armée qui s'en servait comme d'un instrument de surveillance et de délation, afin d'introduire la méfiance et la division dans les communautés.

On le voit clairement, la brisure systématique du lien social, de ce " miroir d'altérité ," dans lequel tout humain peut reconnaître un autre humain en même temps qu'il reconnaît dans l'autre sa propre humanité, a été utilisée systématiquement par l'armée avec une cruauté calculée. Le coordinateur de la Commission pour l'éclaircissement de l'histoire, Christian Tomushat, a souligné que " la commission a été profondément émue de découvrir l'extrême cruauté des violations perpétrées pendant des années, le très grand nombre d'enfants victimes d'actes cruels et assassins, ainsi que les violences portées à l'encontre des femmes et plus particulièrement des femmes mayas, torturées, violées et assassinées ".

Ce rapport désigne clairement le rôle de l'Etat guatémaltèque qui, face aux revendications de la population, n'a su répondre que par la violence et la terreur. Mais il fait également état de l'implication d'acteurs extérieurs impliqués directement dans le conflit. En premier lieu, il s'agit du gouvernement des Etats-Unis (fait d'ailleurs reconnu par le Président Clinton récemment) et des entreprises nord-américaines, qui ont exercé des pressions et soutenu les positions les plus extrémistes de l'armée guatémaltèque, afin de maintenir et de développer un système socio-économique archaïque et particulièrement injuste " La conviction bien argumentée de l'armée [guatémaltèque] selon laquelle la population indigène ixil dans sa totalité soutient l'EGP (armée du peuple) a créé une situation dans laquelle on peut espérer que l'armée ne laissera aucun survivant, aussi bien chez les combattants que chez les non-combattants " (note C.I.A.).

Dans le cas de la guerre du Guatemala, le but a été clairement énoncé, à un moment donné, comme l'extermination physique pure et simple d'une population civile considérée comme inutile à la nation et rebelle à l'ordre établi. Cela s'est manifesté par des massacres, mais aussi par le fait que dans les Communautés Populaires en Résistance (CPR), la vie des nouveau-nés était extrêmement fragilisée, et que leur existence même mettait en danger les communautés, qui devaient être extrêmement mobiles et furtives. Ces conditions ont donc entraîné une fonte démographique, c'est-à-dire le début d'une élimination " naturelle " de ces groupes humains. J'y reviendrai. Mais cette forme absolue de destruction n'excluait pas l'expérimentation d'autres modalités d'atteinte de la population civile qui visaient à une destruction morale et symbolique moins visible, mais dont les effets en termes de souffrances de mémoire sont profonds, et peuvent même se transmettre à travers les générations.

J'appellerai " destructions morales ", les formes d'agression de la vie psychologique des survivants, dont tout humain peut comprendre d'emblée le caractère extrêmement cruel, et qui génèrent souvent chez les victimes le sentiment d'être des morts-vivants. Ainsi, un groupe de soldats investit un hameau, sépare les hommes et les fils d'un côté, les femmes de l'autre. Les fils et les pères sont eux-mêmes séparés en deux groupes : dans l'un, on oblige des fils à tuer leur père, dans l'autre, des pères à tuer un de leurs fils. Leur besogne accomplie, les soldats se retournent vers les femmes, leur annoncent qu'elles auront la vie sauve, mais qu'ils ont faim, et ils les obligent à cuisiner des poulets. Pendant ce temps-là, les militaires regroupent les cadavres au centre de la communauté, les font brûler en présence des survivants, et ils applaudissent. Avant de partir, ils ont mangé les poules (témoignage de l'enquête Guatemala nunca mas..).

Les " destructions symboliques " sont moins apparentes, et souvent particulières à une culture. Là où la destruction morale agit comme un coup de machette, la destruction symbolique blesse la personne, comme les terribles massues cloutées utilisées par les barbares interahamwes du Rwanda, qui provoquent des blessures d'organe parfois imperceptibles, et des hémorragies internes souvent mortelles. Au Guatemala, l'interdiction du maïs en tant que culture vivrière traditionnelle dans les " villages modèles " fut une grave atteinte symbolique à ces cultures indiennes qui l'ont sacralisé, et en ont fait l'axe de leur vie sociale et religieuse. De la même façon, pendant les

massacres, l'armée s'en est souvent pris aux mortiers à mais. En apparence, il ne s'agit que du bris d'une pierre mais à l'intérieur, c'est la destruction du lieu psychique où les enveloppes de la vie domestique s'articulent à la lignée, à l'histoire de la communauté et à la pensée mythique.

RECOMMANDATIONS :

Soutenir le travail de mémoire des communautés humaines qui ont connu de grands traumatismes collectifs, aider au décryptage des retours d'histoire dans le monde contemporain, protéger les populations éprouvées des tentatives d'emprise qui utilisent leur vulnérabilité.

FICHE N° 7 COOPERATIONS INTERNATIONALES INTERPROFESSIONNELLES

PROBLEMATIQUE :

Pour ce qui concerne la compétence pour prendre en charge les souffrances psychologiques massives dans les catastrophes collectives, un poids excessif est pris par les lobbies médicaux, et parmi eux, par ceux des riches pays du Nord. Cela aboutit à un universalisme factice où se projettent les obsessions d'une part restreinte de l'humanité, celle qui est la moins vulnérable aux guerres et aux génocides. Au contraire, l'expérience des pays les plus immédiatement confrontés à ces situations s'évapore. D'autres formes d'avancées de la conscience universelle semblent pourtant en mouvement.

EXTRAITS DE TEXTES : Marcelo Viñar, " L'accueil du traumatique ", dans Bernard Doray, Claude Louzoun , " Les traumatismes dans le psychisme et la culture ", Erès 1997.

Je ne sais pas si j'arrive à faire passer mon message sans trop d'hystérie ou de dramatisme. La détresse de leur psychose et la détresse de mon exil se conjuguèrent pour produire une véritable rencontre et pour briser la tentation panoptique toujours à l'oeuvre. Ils me soignaient, je les soignais ; il n'y avait pas un malade et une personne en bonne santé, avec la ségrégation que cela suppose. La légende dit que j'étais alors le meilleur psychiatre de la clinique, légende qui s'est éteinte quand je suis redevenu " le bon docteur".

La vraie question est: où se loge l'horreur de la violence politique traumatique? Cela nous arrange bien de penser que celle-ci demeure dans le corps et/ou dans l'appareil psychique de l'autre, de mon prochain, mon semblable et non pas en moi-même. S'il s'agit de se protéger de l'intrusion, ou de la réintrojection, cette séparation entre la personne saine et la victime est très sécurisante. Mais à qui appartient l'horreur de la guerre, du génocide et de la torture ? Aux victimes ou au genre humain? Comment puis-je savoir, comment peut-on savoir que ce qui se passe aujourd'hui en Yougoslavie, ou à Gaza, hier à Montevideo, au Chili ou au Brésil, il y a quelques décennies en Turquie avec les Arméniens, ou pendant 2 000 ans avec les juifs jusqu'à en arriver à la Shoah, n'arrivera pas demain chez moi. L'Uruguay était la Suisse d'Amérique latine. Nous n'avions jamais imaginé que cela pouvait arriver chez nous, car nous avons oublié aussi le génocide des indigènes.

Ce que j'essaie de transmettre prétend aller au-delà d'un simple message pamphlétaire et émouvant. J'essaie de souligner une notion qui me semble essentielle pour l'accueil du traumatique dans la violence politique. Il ne s'agit pas seulement d'une maladie de l'appareil psychique ou du soma, mais d'une souffrance qu'il faut inscrire dans une pandémie de l'humanité. La différence est de taille, ce n'est pas pareil de se sentir un malade isolé ou de se sentir un atome faisant partie de l'espèce humaine. C'est dans cette oscillation implicite, mais pas toujours présente dans la relation thérapeutique, que se joue l'alternative entre accueillir le traumatique ou se protéger dans la position panoptique, avec son corolaire stigmatisant et ses bénéfices secondaires.

RECOMMANDATIONS :

Soutenir des rencontres, réseaux, bulletins, et tout autre mode de communication permettant l'échange et la valorisation des expériences par delà les barrières académiques et les hégémonies porteuses de monotonie.

FICHE N°8 LA COMMUNAUTÉ, CAUSE DES TRAUMATISMES ET LIEU DE RESSOURCES

PROBLEMATIQUE :

Les traumatismes collectifs ne sont pas en dehors de l'histoire et de la vie des sociétés. De la compréhension de la place de la violence dans un système social dépend largement la possibilité de réponse, voire de prévention des conflits violents

EXTRAITS DE TEXTES Aurélie Bonal : La place de la culture traditionnelle dans la régulation sociale à Haï ti. (Note pour Les amis de l'Ecole de la Paix, 1996)

Description du mécanisme social haï tien.

a.Éléments culturels.

La culture haï tienne se caractérise par l'omniprésence de deux forces toujours présentées ensemble : le Bénéfique et le Maléfique. Ainsi, la référence à Dieu est-elle par exemple toujours suivie d'une référence à Satan.

Cette quasi complicité entre le Bien et le Mal est aussi très présente dans les contes traditionnels haï tiens avec les personnages de Bouki (représentant la violence et l'excès) et Malice (personnage de la paix, de la stabilité). Bouki ne triomphe jamais mais n'est jamais éliminé non plus.

La mort de Bouki n'apparaît que dans l'un des contes mais elle est rapidement suivie par la mort de Malice, le Bien ne pouvant exister sans le Mal.

b. L'organisation sociale haï tienne.

Cet antagonisme, et en même temps complémentarité entre les deux forces, se retrouve dans l'organisation de la société haï tienne. Dans la sorcellerie, les individus manipulent la terreur en faisant appel à un sorcier utilisé pour se défendre contre l'agression d'un autre ou pour attaquer un ennemi.

Dans les sociétés secrètes (Bizangos, Shanpoels), fortement implantées, le groupe est soudé autour de certains rites. Toute infraction qui déséquilibrerait le groupe (action contre la terre ou la famille de l'autre, action contre le groupe lui-même...) est punie, notamment de zombification. Les sociétés secrètes représentent ainsi "le bras institutionnel et armé d'une justice traditionnelle rurale".

Les conséquences de cette organisation sur la paix sociale.

a. La violence réprimée.

Que ce soit dans les contes, les sociétés secrètes ou la sorcellerie, la violence imprègne toute la culture haï tienne. Les notions de méfiance et de persécution sont omniprésentes. C'est la menace de représailles ou de zombification par l'ennemi ou par le groupe qui garantit la paix sociale et explique, par exemple, une criminalité réduite dans le milieu rural haï tien.

La violence existe mais elle est ainsi contrôlée en permanence. Elle est toujours prête à surgir mais est toujours réprimée, notamment par les sociétés secrètes car, Si elle explosait, elle bouleverserait l'équilibre précaire existant entre le Bénéfique et le Maléfique.

b. Des explosions sociales extrêmement violentes.

Parfois, pourtant, la violence explose du fait d'un dérèglement exogène modifiant les rapports de force (changement de propriété, de politique...).

Quand les deux forces ne sont plus en équilibre, on assiste ainsi bien souvent à des massacres d'une force exceptionnelle, stimulés par le désespoir et les injustices pesant sur la population haï tienne. La plupart des victimes ne semble alors pas être imputables à la répression militaire mais aux

conflits entre communautés rivales. Ceci montre l'importance de l'équilibre des rapports de force entre communautés haï tiennes, mais aussi l'efficacité surprenante de la régulation exercée par les sociétés secrètes ou la sorcellerie dans le balancement perpétuel et régulier entre Bouki et Malice, entre Paix et Violence.

COMMENTAIRE:

Cette étude sur la société haï tienne nous permet de mieux comprendre les événements d'une extrême violence qui l'agitent parfois. Elle nous montre comment la violence, qui est à l'origine des traumatismes psychiques, apparaît dans une société et nous enseigne le cercle vicieux de la violence dans le système relationnel haï tien, centré sur la notion de vengeance et de mémoire (attaque / défense contre--attaque, notamment par l'intermédiaire de la sorcellerie mais aussi, en situation de crise, par une violence plus ouverte) Cette analyse nous montre aussi comment la société rurale haï tienne s'autorégule. On peut ainsi affirmer que la culture haï tienne contient la violence, dans les deux sens du mot contenir (inclure et empêcher) la culture haï tienne inclut des éléments de violence mais en même temps, elle les empêche le plus souvent d'exploser, en équilibrant les rapports de force.

Il ressort de cette étude que seule une connaissance approfondie de la société haï tienne permet d'élaborer un processus de paix qui lui convienne. Et s'appuyer, d'une certaine manière, sur cette culture spécifique semble nécessaire pour construire la paix à Haï ti.

RECOMMANDATIONS :

Mieux comprendre les enchaînements qui conduisent à la violence destructrice, afin que de la société même émergent les forces susceptibles de l'enrayer.

2 – LA DIMENSION SYMBOLIQUE.

En psychologie, " le Symbolique " désigne soit, simplement, la fabrication de symboles, de signes, d'icônes, etc., soit le domaine de la reconnaissance des humains entre eux, reconnaissance qui est au fondement de la loi sociale. C'est ce second sens qui nous intéresse. Etymologiquement, le symbolon mot grec d'où vient le terme " symbolique ", est un objet que l'on casse en deux, dont on jette les morceaux dans des directions différentes ou dont deux partenaires emmènent avec eux un de ces morceaux, et qui peut ultérieurement témoigner de la commune origine de ces morceaux ou du lien entre leur propriétaire, par leur emboîtement l'un à l'autre.

Le symbolique, qui fonde la reconnaissance des humains entre eux, est fortement mis à mal dans les guerres et les génocides. C'est là une accentuation d'un mouvement général, propre à notre modernité marchande, qui déstabilise les sociétés, la culture et le lien humain profond. La question de la lutte contre la déstabilisation sociale, la domination des intérêts particuliers sur l'intérêt général, la perte de vertu des États, est au coeur de la question de la prévention des conflits. La culture de paix peut jouer un rôle essentiel dans cette prévention. Pendant les guerres et les génocides, les logiques citoyennes laissent généralement la place aux interventions des autres États et des instances internationales, mais toutes les formes de résistance à l'abaissement de la civilisation doivent être activement soutenues. Elles sont l'expression de l'espoir et le ferment d'un possible futur qui ne soit pas la continuité de la guerre sous d'autres formes.

Les après-guerres sont un moment décisif pour la reconstitution du lien humain. La loi, sous sa forme juridique qui dit, au nom de l'ordre social, le prix du de la relation entre bourreau et victime au sein de la société humaine, a une place essentielle. C'est elle, en particulier qui empêche que s'installe une culture délétère de l'impunité qui perpétue, dans la paix, la loi du plus fort.

La question du pardon est très importante, car elle touche à la fois à l'intimité des sentiments et à la gestion sociale des conflits, lorsqu'elle prend la forme d'une expression publique du pardon, et à plus forte raison, lorsque le pardon est intégré dans le processus judiciaire.

La question du traitement de la mémoire collective, des lieux de mémoire est essentielle également si elle aboutit à donner une forme contenant pour la mise en communication entre les rescapés et les morts.

Les expériences pionnières doivent souvent être soutenues directement, car elles n'apportent rien qui puisse leur valoir la sympathie des circuits de l'argent. Tous les processus, parfois plus modestes que ceux que l'on a indiqué, doivent être suivis, confrontés étudiés avec leurs acteurs pour constituer un laboratoire mondial de la resymbolisation.

FICHE N° 9 DIMENSIONS PSYCHOLOGIQUES DE LA CULTURE DE PAIX

PROBLEMATIQUE

On a pu dire que " la Paix " était moins facile à représenter que " la guerre ". Et il est bien vrai que les médias ne parlent guère comme d'une affaire sensationnelle de ce qui fait le fond pacifique de la culture des humains : les institutions, les relations entre les sexes, entre les générations, la prise en compte des différences, le labour coopératif qui reproduit la société et les compétences qui y sont mises en oeuvre. Prendre partie pour la Paix, c'est une affaire de choix, mais cette dimension du choix est généralement occultée par le fait que l'assentiment massif à la guerre qui est nécessaire pour y mobiliser des masses humaines est toujours commandé par le sentiment largement partagé de l'urgence et de la justesse de la cause. Dans de telles circonstances, l'ampleur et la durée des ravages directs et indirects sont occultées, les rapports entre le bien et le

mal, le juste et l'injuste sont simplifiés, la nation ennemie est fréquemment dotée des caractères repoussants attribués à la figure de son dirigeant...

La Paix, elle aussi, a besoin d'actes fermes et courageux pour apparaître sur la scène. Mais elle a aussi besoin - plus que la guerre - d'explications sur son enjeu humain : dénonciation des effets réels des guerres (qui s'intéresse aujourd'hui à l'état économique, culturel, moral de la Bosnie ?), mais également, réaffirmation de ce qui est l'enjeu des sociétés humaines, quelles qu'elles soient : le rapport civilisé à l'autre, la continuité de l'histoire et de la mémoire. Invariablement, la guerre mobilise la culture du ressentiment, le culte de la mémoire douloureuse qui suscite la haine. La culture du ressentiment fait bon ménage avec la culture de l'impunité qui laisse intacte une blessure que rien ne vient border du côté de la loi humaine, et avec la culture de la " vendetta ", qui retourne simplement l'offense, et substitue la loi de la clique, du clan, de la nation humiliée, à la loi humaine générale.

La culture de la paix doit prendre en compte les sources de la haine, sans juger ce sentiment humain, mais en faisant en sorte de ramener la mémoire à sa fonction essentielle : non pas servir de mèche aux bombes enfouies du ressentiment, mais refaire du lien humain entre ce qui est et ce qui a été.

EXTRAITS DE TEXTES

Richard Pétris, " La construction de la Paix et les traumatismes psychiques ", intervention lors du Colloque " Les souffrances psychosociale de la population pendant le guerre ", Sarajevo, 22/11/94

On peut, à propos de deux conflits récents déjà cités, rappeler qu'au-delà des combattants eux-mêmes, c'est l'entourage familial qui a été atteint, ainsi que la communauté nationale. Pour le Viet-Nam comme pour l'Algérie, les proches ne reconnaissent plus ceux que la guerre avait rendu malades et qui transmettent aux générations suivantes le souvenir de leurs épreuves. C'est particulièrement vrai dans le cas des enfants et des petits enfants des harkis, ces Algériens qui prirent le parti de la France pendant la guerre dans leur pays, pour lesquels, aux difficultés nées de l'exil, s'ajoutent les réminiscences des affrontements passés. En France, la situation même dans les banlieues où résident nombre d'entre eux s'en trouve influencée. On peut également considérer que de telles traces ne sont pas étrangères aux positions qui ont été prises par certaines personnes "pour" ou "contre" la guerre du Golfe par exemple. De même, sait-on à quel point le "syndrome" vietnamien reste vivace aux Etats-Unis où il pèse non seulement sur les orientations de la politique étrangère du pays mais également sur la société américaine elle-même.

Le poids de la mémoire est considérable. Dans les situations que nous examinons, il permet d'affirmer qu'il " y a la guerre dans cette mémoire ". Pour un observateur extérieur de la situation en ex-Yougoslavie, toute imparfaite que soit sa connaissance de l'histoire de la région, elle le conduira inévitablement à considérer comme déterminants pour les événements récents les souvenirs des affrontements et des drames du passé, les blessures non cicatrisées. Sans y voir une comparaison avec des choix politiques ou idéologiques qui pourraient être au centre des affrontements actuels dans l'ancienne Yougoslavie, on peut penser à la situation que décrivait le journaliste Jean Daniel, lorsqu'il remarquait, il y a peu d'années, que toutes les villes algériennes où se produisaient des troubles suivaient, dans le même ordre chronologique et géographique, la traînée de poudre de la lutte pour l'indépendance au moment de la guerre d'Algérie. De même, en examinant la complexité de la situation de l'ex-URSS, deux problèmes paraissent déterminants: remontant à un passé ancien, les relations restées difficiles avec nombre de nationalités soumises par la Russie impériale puis sévèrement "contrôlées" par l'Union soviétique, et qui peuvent expliquer l'éclatement de cette dernière ; dans le passé proche, la mentalité d'assiégée qui s'est forgée pendant la confrontation idéologique et militaire de la guerre froide.

Comment sortir du piège de la mémoire? Quelles actions au pouvoir pacificateur entreprendre ? La règle essentielle consiste, sans doute, à ne pas rejeter le passé, mais, au contraire, à commémorer activement. Notons, à propos de la guerre d'Algérie, qu'un premier pas significatif est à faire qui permettrait de lui reconnaître ce caractère et d'en finir avec ce refoulement que traduit bien le terme "d'événements" par lequel le conflit reste souvent officiellement désigné. Ceci doit passer par différents efforts, par exemple, pour commémorer autant la mémoire des vaincus que celle des vainqueurs, pour que l'expérience des combattants soit inscrite dans les programmes d'histoire des jeunes générations, pour éviter la "chasse aux sorcières", Un écrivain russe qui s'interrogeait, il y a quelques mois, dans un quotidien français, sur la situation de la Russie et de la Serbie et qui considérait que " la force du ressentiment ou de la mauvaise mémoire " était " la plus puissante dans cette guerre ", estimait que " la politique vraiment juste serait de venir en aide aux Serbes, comme aux Russes, pour les sauver d'eux-mêmes et de leurs phobies, des ombres du passé qui nourrissent la haine et le rêve d'empire ".

Une partie importante de l'humanité a la guerre dans sa mémoire et donne ainsi raison à la charte de l'UNESCO qui proclame: " C'est dans l'esprit des hommes que naissent les guerres, c'est donc dans l'esprit des hommes qu'il faut ériger les défenses de la paix ".

Ivan Uhic, Reconstruire des ponts à Mostar, dans Bernard Doray, Claude Louzoun , " Les traumatismes dans le psychisme et la culture ", Erès 1997.

Mostar était une ville multiculturelle, non par snobisme mais parce qu'il s'agit d'un processus naturel se déroulant depuis des siècles. Les cultures orientales et occidentales se trouvaient là et produisaient un mélange riche. Être de Mostar signifiait quelque chose pour nos parents. Par la suite, la télévision a montré une ville en ruine. Ma première rencontre avec ce qui reste de Mostar a été terrifiante. La partie de la ville où les batailles se déroulaient est complètement détruite. Les murs sont une dentelle. Je voudrais m'associer à ce patient qui m'a raconté le rêve qui le persécute, depuis deux ans déjà, au sein du syndrome post-traumatique: "Chaque nuit, parfois deux ou trois fois par nuit, je rêve que je suis dans mon lit avec un autre moi qui est exactement comme moi, seulement un obus lui a fait éclater la tête. Je me regarde avec cette tête éclatée, et je me réveille avec une peur terrifiante ; je ne peux pas me calmer. Alors je déambule à travers la maison. J'essaie de fermer les yeux et je n'y parviens pas". La politique européenne avait bien tenté de faire quelque chose. L'Organisation mondiale de la santé avait osé des tentatives. Nous sommes allés à Mostar avec le collègue de l'Organisation mondiale de la santé et nous avons préparé une rencontre pendant deux jours. La structure de l'approche était d'aborder ce thème de la partition et du faire, d'engager la discussion, de voir les ouvertures possibles, pour enfin chercher à construire sur ce fil des ouvertures rationnelles mais aussi émotionnelles. Des groupes ont été constitués. Des gens qui ne pouvaient se voir pendant deux années et demie se sont vus pour la première fois de nouveau. Ce fut une éruption d'émotions, parfois des projections identificatoires; mais c'était tout de même la victoire d'une volonté de se voir de nouveau.

Les Croates sont dans la partie Ouest; les musulmans sont divisés, et ceux qui sont restés avec les Croates dans la partie Ouest eurent des difficultés pour se joindre à ces rencontres; ils sont tout de même venus dès le deuxième jour. Ainsi, les gens se trouvaient chaque jour autour d'une table dans leur hôpital, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux. Ils ne pouvaient pas se voir, ils ne pouvaient pas s'écrire, ni se téléphoner. Rien. Une petite ville d'une centaine de milliers d'habitants n'avait aucune connexion. Il fallait trouver les mots, la structure d'un langage avec lequel on peut échanger tout ce qui est vie, survie et vécu. Les gens se sont assis à mon arrivée. Ils parlaient d'abord ensemble; ils semblaient être dans une énorme angoisse. Que faire avec un étranger qui vient du voisinage mais qui n'est pas l'un d'eux? Donc qui est le lien, qui est un miroir et que dira le miroir ? J'avais commencé par décliner mon identité professionnelle. C'était ma proposition. La première intervention fut celle d'une psychiatre très sensible de Mostar qui, après avoir dit son nom,

sa profession et ses activités, avait tout de suite glissé sur ses expériences pénibles de guerre à travers une image de son fils qui avait (elle était Croate) un très grand ami; ils avaient été appelés aux armées le même jour. Quand la bataille a éclaté, son fils se rendit dans la caserne adverse pour chercher son ami. C'était un danger de mort. Ces gens ont vécu des choses incroyables; c'était la première fois, disaient-ils, qu'ils pouvaient mettre dans les mots, dans un langage structuré, leur expérience. Il y eut des larmes, beaucoup d'émotions. On pouvait parler sans se rapprocher, exposer seulement ses émotions, à travers les mots, avec une agressivité contrôlée dire ce qu'on reprochait aux autres. Un quart d'heure avant de finir la séance, un employé est venu frapper à la porte et nous a dit qu'il fallait partir, qu'on ne pourrait pas passer. Je ne savais pas qu'il y avait un couvre-feu à quatre heures de l'après-midi; or, Si nous poursuivions notre travail, les gens de Mostar Est ne pourraient pas retourner chez eux. Aucun téléphone ne leur permettait de dire à leur famille qu'ils étaient restés dans la partie ouest. Ceci est un message ; c'est bien d'être ensemble avec une personne, un miroir, un lien, une personne sur laquelle on peut projeter les nécessités de reconstruire ce qui était complètement brisé par la guerre.

Stelios Stylianidis, Psychiatrie et paix:à propos de quelques antinomies, , dans Bernard Doray, Claude Louzoun , " Les traumatismes dans le psychisme et la culture ", Erès 1997.

Je n'ai pu visiter la Turquie et en particulier Constantinople qu'après la mort de mon grand-père maternel : banquier, issu d'une famille bourgeoise de Smyrne. Lui et son petit frère étaient les seuls survivants du massacre de toute leur famille en août 1922, car ils se trouvaient alors chez leur tante à Istanbul. Mon grand-père nous avait "proscrit" de parler de la Turquie du temps où il vivait à Athènes. L'impact de ce traumatisme par "transmission psychique transgénérationnelle " me fut révélé quand j'ai découvert, dans le fameux quartier des intellectuels grecs de Fanari, à Istanbul, la maison de la tante maternelle de mon grand-père, par l'intermédiaire d'une vieille carte postale que ma mère gardait précieusement dans ses souvenirs.

Un autre souvenir date de notre visite à Istanbul en septembre 1994, dans le cadre d'une soirée organisée par nos amis turcs; un collègue s'approcha de moi, ému, et me dit timidement: "J'ai su que vous travaillez à Chaïkida, en Eubée. Vous savez, ma grand-mère maternelle est née dans cette île, j'aimerais beaucoup la visiter, serait-ce possible?" Enfin, un fait connu dans la presse internationale: Yasser Kemal, le plus grand écrivain turc contemporain, Kurde d'origine, risque d'être condamné par la justice turque, parce que, lors d'une entrevue accordée à la revue allemande Der Spiegel, il a parlé de la violence et de la répression du régime antidémocratique de la République turque. Étant accusé de mener une propagande antiturque, il déclara dans un journal grec: "Si je suis condamné, la Turquie sera condamnée aussi. Si je suis innocenté, la Turquie sera condamnée deux fois". Yasser Kemal et Nazim Hikmet sont deux auteurs turcs dont les textes ont été traduits et qui sont très aimés par le public grec.

C'est dans cet espace affectif et culturel que nous parlerons de la problématique de la tentative d'approche entre nos deux groupes appartenant à des aires culturelles et historiques Si lointaines et si proches à la fois.

Quels peuvent-être les apports de la psychiatrie et de la psychanalyse dans ce processus social que je qualifierai volontiers d'illusion généreuse mais inefficace de paix ou d'utopie concrète? Éventuellement, offrir un cadre conceptuel qui permettra à chacun de donner un sens à sa vie, d'élaborer pratiquement ses problèmes et d'échapper au désespoir qui peut amener chez les sujets un sentiment d'absurde, comme ce dernier pourrait être dominant dans la destructivité de la guerre, les préjugés et la haine.

Comprendre, c'est élaborer un sens là où il n'y en a pas, créer des liens à la place de la déliaison des affects et des représentations entre les hommes, symboliser et contextualiser l'absence, la différence, les traumatismes historiques, bref affirmer la vie face au Thanatos. Nous savons que l'impact d'un traumatisme ne se mesure que par ses effets dans l'après-coup. Nous,

Grecs et Turcs, psychiatres, tellement près et tellement loin à la fois, pour emporter ce noble défi de paix, ne devons-nous pas d'abord aborder d'une façon critique et féconde notre culture, notre tradition, nos idéaux, prendre une certaine distance sans pour autant nier ou rejeter ce que nous sommes, afin de comprendre autrement la pensée manichéenne, la complexité du présent? Comment peut-on établir alors un autre rapport entre notre passé et notre présent?

Richard Pétris, " Culture de guerre, culture de paix et éducation à la paix ", dans Bernard Doray, Claude Louzoun, " Les traumatismes dans le psychisme et la culture ", Erès 1997

Les horreurs des deux grands conflits mondiaux de ce siècle ont poussé les responsables à prendre des initiatives internationales visant à harmoniser les relations entre les nations au moyen de la mise en place d'organismes à vocation planétaire. C'est ainsi que dans le système de l'ONU, créé après la Seconde Guerre mondiale, l'UNESCO a été plus spécialement chargée des questions relatives à l'éducation, à la science et à la culture. Elle a fêté son cinquantième anniversaire en rappelant qu'elle a reçu la mission d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes, puisque c'est là que les guerres prennent naissance. Cette orientation est particulièrement réaffirmée depuis qu'elle a lancé son programme " culture de la paix " au début de l'année 1994. Il s'agissait de faire face aux changements considérables intervenus sur la scène internationale avec la fin de la guerre froide et d'aider plus particulièrement certains pays au sortir de leur guerre civile, dans leurs efforts de paix, de réconciliation nationale et de reconstruction.

Promouvoir une culture de paix est ainsi un vaste programme multidimensionnel et global à la fois, lié au développement économique, à la politique et à la démocratie, à la sécurité des personnes et des Etats et au désarmement, à l'éducation et à la santé, etc. L'UNESCO soutient en particulier des programmes nationaux pour une culture de la paix, parmi lesquels celui du Salvador dont les principes sont les suivants : un programme s'adressant à toute la société salvadorienne, basé sur la participation et la coopération, orienté vers des activités d'apprentissage, encourageant les initiatives locales, s'appuyant sur des moyens d'information et de communication spécifiques et tenant compte de priorités bien définies parmi lesquelles la participation des femmes et des jeunes.

Là où la haine, la violence et l'oppression se transmettent de génération en génération, entretenant une culture de guerre, une culture de paix visant la réparation des blessures de guerre, la prévention des conflits et la promotion d'un développement durable, encouragera la coopération et l'interdépendance, la référence à des valeurs d'égalité, de diversité, de justice sociale et d'environnement sain, à des normes, croyances et attitudes favorables à la résolution non violente des conflits, à la réconciliation et à des changements sociaux positifs.

Dans ce mouvement, l'éducation à la paix revêt une importance particulière en s'intégrant à des niveaux sociaux différents tels l'école, la famille, la rue, le lieu de travail, etc., et en s'appuyant sur la coopération comme substrat psychologique et institutionnel, en favorisant la réalisation d'objectifs associant groupes et individus ainsi que le développement de l'empathie et de la compréhension multiculturelle. Les visées et les exigences de cette éducation à la paix spécifique constituent un appel à une très profonde transformation de l'éducation en général.

Nous avons emprunté à Saint-Exupéry la constatation que " les hommes élèvent trop de murs et ne construisent pas assez de ponts ". Nul doute qu'il aurait ressenti la destruction du pont de Mostar comme doublement sacrilège. Mais nous savons que celui-ci sera un jour reconstruit à l'identique. Il sera bien plus difficile en revanche de procéder à la reconstruction humaine en ex-Yougoslavie.

Le passage d'une culture de guerre à une culture de paix s'effectue de manière inégale selon les pays et les sociétés en cause. La vocation de l'homme où qu'il se trouve, est pourtant de faire l'histoire au lieu de la subir. L'éducation, dans son sens général d'acquisition des connaissances, d'instruction, est au principe même de la formation de la culture. L'éducation à la paix a spécifiquement vocation à favoriser la multiplication de ces ponts immatériels qui faciliteront l'échange et

la compréhension entre des communautés nationales et des entités, comme entre des individus, surtout lorsque s'ajoutent aux clivages de l'histoire les traumatismes de nouveaux affrontements.

RECOMMANDATIONS :

Poursuivre l'observation des micro-initiatives de culture de paix, analyser ce qu'elles impliquent au niveau psychologique.

FICHE N° 10 OUBLI ET MEMOIRE : LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ

PROBLEMATIQUE

Restaurer " le sentiment d'appartenance à l'espèce humaine ".

EXTRAITS DE TEXTES

Marcelo Viñar, intervention au colloque " Le traumatisme dans le psychisme et la culture " (1995):

Ce que j'avance là n'est pas de mon invention, c'est le cri qui traverse toute l'oeuvre de Roberto Antelme et de Primo Levi; ce n'est pas seulement le corps et l'âme qui demeurent blessés, c'est aussi " le sentiment d'appartenance à l'espèce humaine ".

Ce n'est que si ce point de départ est acquis qu'un espace social et juridique se constitue comme tiers et comme référence à une loi entre le patient et le thérapeute. Seulement si ceci peut être assumé de façon objective ou symbolique, l'enfermement dans la situation thérapeutique prend son sens. Cette reconnaissance n'est pas facile, elle n'est pas non plus impossible.

Malheureusement les choses ne vont pas toujours dans ce sens; les stratégies du pouvoir politique travaillent d'habitude vers la méconnaissance, vers le déni, le silence et l'oubli; vers l'impunité, au nom de l'amnistie-amnésie. Et c'est cela qui contraint les souffrants à l'isolement, à ruminer leurs douleurs et leurs rancœurs dans leur ghetto.

Mario Vargas Llosa, Jouer avec le feu, Le Monde, 18 mai 1995

Sans que cela diminue le dégoût que m'inspire cette barbarie, je dois avouer que j'ai suivi avec un malaise croissant le débat argentin sur la question de savoir si ces nouveaux éléments d'appréciation justifiaient la levée de l'amnistie du 28 décembre 1990, la réouverture des procès et l'envoi en prison du plus grand nombre possible de complices - civils ou militaires - des tortures, assassinats et disparitions des trente mille victimes de la dictature dirigée par Videla, Viola et Galtieri. Ce serait, assurément, magnifique si tous les responsables de ces cruautés inouïes étaient jugés et sanctionnés. C'est pourtant pratiquement impossible, car cette responsabilité dépasse de beaucoup la sphère militaire et implique un large spectre de la société argentine, y compris une bonne partie de ceux qui aujourd'hui poussent des cris d'orfraie en condamnant rétroactivement une violence qu'ils ont eux aussi, d'une manière ou d'une autre, contribué à attiser.

S'il y a quelque hypocrisie à jouer les innocents ou les aveugles sur ce qu'une dictature signifie, il y en a tout autant à avoir la mémoire courte en éliminant du débat un fait capital : le climat d'inquiétude et d'impuissance qui régnait en Argentine dans les années 70 à cause de l'action Insurrectionnelle des Montoneros et de l'Armée révolutionnaire du peuple (Ejército Revolucionario del Pueblo, ERP). Cette guerre s'est déchaînée, ne l'oublions pas, non contre une dictature militaire mais contre un régime civil issu des urnes et qui, malgré tous ses défauts - innombrables, je le sais - , préservait un certain pluralisme et laissait une vaste marge d'action à ses adversaires de droite et

de gauche, ce qui veut dire qu'il aurait pu être remplacé pacifiquement, au moyen du processus électoral.

Or les "guérilleros urbains", romantiques et idéalistes, ne voulaient pas conserver le système démocratique, corrompu et inefficace, mais en faire table rase et édifier une tout autre société. Selon eux, le système n'était qu'une mascarade et leurs assassinats, attentats, raptés et "expropriations" - comme ils baptisaient leurs vols et hold-up avaient précisément pour objet de rétablir la vérité, autrement dit, de faire sortir les militaires des casernes pour qu'ils gouvernent Š

Alejandro Teitelbaum, Un militant de l'impunité (à propos du texte de Mario Vargas Llosa), Le monde, 26 mai 1995

Eviter l'impunité des plus graves violations des droits de l'homme est un sujet qui préoccupe la société depuis fort longtemps, en particulier depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En France, la loi de 1964 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité a même permis de juger Barbie et Touvier, bien après le déroulement des faits. Peut-être même Maurice Papon sera-t-il enfin jugé...Un tribunal français a aussi jugé et condamné en son absence un membre de la marine de guerre argentine, Alfredo Astiz, pour l'assassinat de deux religieuses françaises en Argentine pendant la dictature militaire.

Le thème de l'impunité est d'un intérêt tellement grand actuellement qu'il est objet d'étude au sein de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, sur les instances de nombreuses organisations non gouvernementales du monde entier.

La finalité de la punition de graves violations des droits de l'homme n'est pas la vengeance, mais plutôt la satisfaction du besoin de la société de reconnaître l'intangibilité de certaines valeurs fondamentales, du besoin d'empêcher un vide éthique dans le corps social, vide qui mène à la croyance que, une fois l'impunité assurée, tout est permis. Evidemment, l'on cherche aussi un effet de dissuasion, afin d'éviter que les transgressions ne puissent se reproduire dans l'avenir.

Nations Unies, Conseil économique et social, Commission des droits de l'homme.

Rapport intérimaire sur la question de l'impunité des auteurs des violations des droits de l'homme, établi par MM. Guissé et Joinet, 1993 (extrait).

La réconciliation nationale ne peut être acceptée que lorsqu'il devient possible de faire la part du pardon et de l'oubli. C'est pourquoi à court ou moyen terme, nous préférons employer l'expression "conciliation", plus respectueuse de la douleur des victimes. Il conviendra, là encore, dans le rapport final, de définir ce que pourrait être le "noyau dur" qui devrait être respecté dans tout processus de conciliation nationale. La discussion pourrait porter sur les six principes directeurs suivants

I - Etre guidé par le seul objectif de la paix civile dans le but de garantir prioritairement la sécurité des plus défavorisés, l'injustice sociale étant le plus souvent à l'origine des troubles qui engendrent l'impunité (voir ci-dessus la notion de violations graves des droits économiques et sociaux).

II - Décider l'abandon des poursuites et la libération immédiate des prisonniers d'opinion (et non leur amnistie, car ce serait reconnaître le caractère délictueux de leur action alors qu'ils n'ont fait qu'exercer un droit légitime, le vrai délinquant étant l'auteur de la détention arbitraire).

III - Ne pas encourager l'impunité, ce qui suppose que les instigateurs et responsables de haut niveau aient été déférés à la justice et jugés.

IV - Création d'une Commission pour l'établissement de la vérité afin de préserver pour les victimes "le droit de savoir" et d'intégrer la dimension historique de la conciliation qui est prise de conscience et non oublié.

V - Jugement des auteurs autres que ceux qui sont visés au principe No III ou à tout le moins mesure d'épuration à leur égard.

VI - Mesures en faveur des victimes

- a) Indemnisation pour le préjudice subi;
- b) Réintégration dans leur emploi des personnes révoquées pour motif politique;
- b) Droit au retour pour les exilés et mesures en vue de leur ré insertion

Ce n'est qu'au terme de ce long parcours que peut être envisagée la réconciliation nationale et encore, sous réserve que les auteurs des violations, spécialement s'ils n'ont pas été jugés, consentent à manifester leur repentir, acte sans lequel on ne peut demander aux victimes de participer à un processus impliquant le pardon. Sans un minimum de repentir, toute mesure de clémence peut être interprétée comme une caution. On notera qu'un tel processus est facilité lorsque le repentir émane de toutes les parties concernées. (Pour l'importance de cet aspect, voir, dans le cas salvadorien, l'autocritique publique effectuée par le FMLN afin de faciliter la conciliation dans le cadre de la Commission nationale pour le raffermissement de la paix (COPAZ) 38/). D'autant plus que selon les Accords de paix, les auteurs de violations graves appartenant au FMLN~ne pourront accéder à des responsabilités dans la fonction publique. Cette clause d'épuration acceptée mériterait d'être reconnue de manière tout aussi responsable par la Partie étatique afin de faciliter l'épuration dans les forces armées.

Le présent rapport, sans être exhaustif, a tenté de mieux cerner les multiples facettes de l'impunité organisée dans le but de faciliter l'élaboration d'une stratégie en fonction de la période historique que traverse le pays; cette stratégie doit donner priorité, tantôt à la prévention par la formation et les services consultatifs, tantôt à la répression prise en tant que moyen, non seulement de punir, mais également de mémoriser l'histoire telle qu'elle a été vécue et non telle que le révisionnisme veut toujours la réécrire.

Positions d'associations françaises d'anciens combattants, relativement au débat actuel sur l'utilisation de la torture pendant la guerre d'Algérie (extraits).

Communiqué de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC).

L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, réunie en Bureau restreint le 24 novembre 2000, constate la polémique qui s'élève autour de la pratique de la torture et d'autres exactions par l'Armée française durant la guerre d'Algérie mais ne saurait accepter la généralisation outrancière qu'elle risque d'entraîner à l'égard de tous les participants à cette période sombre de notre histoire. Rappelle que, prise dans des situations dramatiques et confrontée aux atrocités de la guerre, l'immense majorité des deux millions de Français mobilisés n'a cependant jamais eu recours à ces actions extrêmes.

Cette réserve exprimée, l'UFAC considère que le devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée lui fait obligation de reconnaître que la torture a bien existé au long des huit années du conflit avec, à tout le moins, la tolérante complicité des gouvernements de l'époque.

Quels que soient les buts poursuivis et ceux qui la pratiquent, la torture doit être condamnée comme attentatoire aux droits élémentaires et à la dignité de la personne humaine.

Position exprimée par Georges Doussin, Président de l'ARAC

Les fautes et les responsabilités collectives inavouées empoisonnent la morale et la psychologie d'un peuple, tel le sang empoisonné par le typhus ou la peste. L'aveu officiel de la torture apparaît aujourd'hui tel le bubon qui doit sortir et être coupé pour assainir un corps empoisonné par un microbe ou une "saleté".

Celles et ceux qui ont vécu la guerre d'Algérie, "là-bas" ou en France, ont vécu un moment de l'histoire de France qui restera dans la mémoire, dans les pages noires qu'on n'aurait jamais voulu connaître, pour peu qu'on ait quelque attachement pour notre devise Républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité".

Pour sortir de ces périodes de violence et de mort, il faut avoir la lucidité et le courage de la vérité. Nos voisins Allemands ont dû passer par ce stade de la "vérité-miroir" pour se débarrasser à peu près de ces années où ils avaient pour "guide" celui qui prétendait faire de l'Allemagne le maître du monde pour dix siècles, en faisant, du mépris des autres peuples, la règle absolue dont la logique poussée à l'extrême a mené jusqu'à l'univers concentrationnaire et jusqu'à la volonté de la solution finale pour les peuples juifs et tziganes.

La France, en Algérie, n'est pas allée jusque là, mais qui oserait affirmer que le mépris du peuple Algérien n'était pas la toile de fonds sinon une des bases des actions politiques, policières et militaires avant et pendant la guerre d'Algérie ? Et qui oserait affirmer que dans les réactions quotidiennes, ne subsiste pas, encore aujourd'hui, chez nombre de nos compatriotes ce même mépris ? En avons-nous réellement terminé avec ce réflexe de race supérieure baptisant les Maghrébins de cette longue liste de qualificatifs qui étaient le vocabulaire de la guerre d'Algérie : les bicots, les bougnoules, les ratons, les melons, les crouilles, les mal blanchis, les fellouzes, etc. ?

Intervention de Marcelo Viñar aux Journées de Saint Sabin (F.C-L.M.P.H.) sur " La réparation des traumatismes et la paix " (1995), d'après la note de synthèse de la journée.

En Uruguay s'est établie une confusion entre réparation morale et réparation financière. Après le retour à la démocratie il y a eu loi d'amnistie pour mettre un arrêt aux centaines de milliers de demandes de réparation. Au Chili a été mis en place une commission "vérité et réconciliation". Mais l'ordre des choses est important. L'amnistie ne peut pas être préventive. Il faut préalablement qu'il y ait instruction et jugement. Au bout de deux ans, en Uruguay, il y a eu mouvement des veuves contre la loi d'impunité. Il y a eu référendum. Le oui à l'impunité l'a emporté en 54 % mais le débat a été utile pour provoquer la reconnaissance publique des tortures, on a parlé.

RECOMMANDATIONS :

- a. Il y a une oeuvre croisée du droit et de la culture. Le droit seul ne suffit pas à restaurer la loi humaine dans les sociétés qui ont connu des violations massives des droits humains. Il importe donc de soutenir la critique de la culture de l'impunité et d'en montrer les effets délétères dans la société.
- b. Le concept de " devoir de mémoire " ne doit pas être une abstraction. Il doit en particulier permettre une reconnaissance et une réparation au moins symbolique, par la société, de ce que les victimes, vivantes ou décédées, ont vécu.

FICHE N° 11 LA QUESTION DU PARDON.

PROBLEMATIQUE :

La question du pardon relève d'abord de l'intime. C'est un processus complexe qui suppose de retisser une enveloppe de représentations de l'humain suffisamment large pour y inclure celui avec qui on a d'abord le sentiment de ne rien pouvoir partager si ce n'est la haine. Mais elle relève

aussi du processus collectif dans les situations consécutives à des meurtres de masse, à des humiliations systématiques.

La tentation est alors forte de faire du pardon une injonction explicite, ou encore de baptiser " pardon " une adaptation conformiste à une pression sociale plus latente.

La question se pose de manière aiguë lorsque le pardon demandé ou donné est directement intégré dans la procédure judiciaire.

EXTRAITS DE TEXTES :

Interview de Miguel-Angel Estrella par Dora Valayer dans " Le pardon ", revue Autrement série morale N° 4, 1992.

Je savais les noms de mes tortionnaires. Mais j'ai renoncé à mener des actions personnelles . Pour refaire une vie de musicien, il faut beaucoup de joie, et je suis incapable de tenir bon devant les frustrations administratives. Les tribunaux, les avocats cela use beaucoup. Il me fallait beaucoup de joie pour redevenir un pianiste, pour élever mes enfants, pour monter Musique-Espérance. Pardoner les indifférences, ou les humiliations, ou les jalousies, c'est un signe de sagesse et d'efficacité dans la vie." "Quant un gouvernement prononce des lois d'amnistie, comme on l'a fait en Argentine, les militaires restent très forts, puisqu'ils ont pu arracher à des démocraties des lois d'oubli de tout ce qui est arrivé. Une société ne peut retrouver son dynamisme, ne peut rendre possibles des conditions d'une meilleure qualité de vie et d'une société plus fraternelle si on traîne des choses qui n'ont pas été réglées".

Houria Chafaï -Salhi : " Oublier oui, pardonner, peut-être " dans Sud / Nord, folies et cultures N°12, 1999.

Si, à mon avis, l'oubli participe du compromis nécessaire pour la vie dans une moindre souffrance, qu'en est-il de cette autre notion qui aujourd'hui agite les esprits, je veux parler du " pardon ". Je suis tentée de dire d'emblée oublier oui, pardonner non. Et là, je n'engage que moi-même.

Personnellement, je crois que le respect de l'être humain passe par la prise en compte de sa responsabilité. Qui dit responsable dit (étymologiquement) répondre de soi, de ses actes, comme de ses énoncés. Si on a affaire à des citoyens à part entière, ils sont de ce fait respectables et donc responsables, qu'ils soient victimes ou agresseurs.

Pour cette notion de pardon, également, il convient de départager les terrains législatif, juridique, social et individuel. Il y a le registre de la loi qui vaut pour ce qu'elle représente, c'est-à-dire un ensemble de règles consensuelles édictées à un moment donné par et pour une société donnée. C'est cette acception qui fait que les lois ne sont pas immuables. Elles sont sujettes à révision, voire à abrogation, au fur et à mesure du développement et des transformations du corps social dont elles tirent leur source. Les lois valent ce que vaut la société qui les a produites. Elles sont le reflet de l'état du corps social à un moment donné de son existence, reflet de ses tensions, de ses soins, de ses aspirations. Les lois peuvent ainsi être dynamiques, progressistes, mais aussi régressives, comme elles peuvent être iniques ou justes. Si l'on peut accoler à une loi des qualificatifs aussi antinomiques, est-ce parce qu'il y aurait des valeurs suprêmes universelles, qui transcenderaient les contextes particuliers ? Quel est le procès de production de ces méta-lois ? C'est là un débat philosophique qui dépasse le cadre restreint de cet article...

Quoi qu'il en soit, la loi sur la " concorde civile " qui nous préoccupe aujourd'hui est bien un compromis consensuel. Mais Si elle traduit effectivement les aspirations de la société à la paix, elle n'en occulte pas moins les contradictions et les tensions. La concorde civile ne se décrète pas elle se construit peu à peu. Elle est le résultat d'un processus dynamique qui a pour fondements la liberté individuelle, l'égalité citoyenne, le respect de l'autre, le partage d'un espace commun dans la

tolérance, etc. C'est précisément tout cela qui a été bafoué. Comment, dès lors, occulter toute cette violence faite aux citoyens ? Décréter la concorde civile, n'est-ce pas " faire comme si " ? Procéder du déni ? C'est connu, ce sont les victimes de l'arbitraire et de l'injustice qui refusent de " faire comme si" et non les auteurs de tels actes, parce que ce sont les victimes qui se retrouvent une fois encore flouées, sacrifiées sur l'autel de la nécessité, du réalisme, etc. Il en va ainsi dans la sphère privée comme dans la sphère publique.

Ainsi, tout en ayant pris le soin de baliser mon champ d'intervention, je me retrouve, une fois encore, à l'orée d'un domaine où je me refuse à entrer clandestinement. Question d'Ethique Ce que je veux en dire, c'est à partir de ma pratique professionnelle. Tout au long de ces années d'exercice du métier de psychiatre, j'ai pu me rendre compte des désastres occasionnés par les diverses situations dans lesquelles ont été disqualifiés et humiliés, aux yeux des enfants, leur père, leur mère, leur enseignant ou toute autre figure identificatoire forte. Ces situations-là desarriment un enfant de son ancrage et le laissent sans repères, à la dérive. Nos enfants y ont été confrontés, non pas conjoncturellement et exceptionnellement comme dans les pays en paix, mais de façon constante, organisée, programmée en système, et cela depuis une décennie Les effets de ces traumatismes là, plus insidieux et donc plus pernicieux qu'un choc frontal avec l'horreur, auront des répercussions à long terme. Pour les atténuer, c'est clés aujourd'hui qu'il faut intervenir. Il ne saurait s'agir de prise en charge thérapeutique, mais davantage de l'implication de la société dans une culture de la concorde, à instituer. Un premier jalon de cette culture est de nommer clairement les actes de transgression, nommer l'acte de violence. Pour cela, il faut situer la victime dans sa position de victime, sans aucune ambiguïté et sans flou. La victime est une personne bien individualisée, qui doit être reconnue comme telle. De même, le coupable est également une personne bien précise, responsable de ses actes.

Ce temps de nomination, de reconnaissance de la réalité violente, ne peut être court-circuité, évacué ce n'est qu'à partir de là que s'ouvre l'épreuve du jugement et la voie à la réparation. Cela dit, il y a des pertes irréparables. Comme l'a souligné le magistrat Denis Salas, lors d'un débat sur le rôle de la justice dans ces situations, " la justice ne peut réparer que le réparable et il y a toujours une part d'irréparable (lui subsiste et qui relève de la démarche individuelle, de ce que Paul Ricoeur appelait "le pardon", l'oubli actif qui permet d'engager un travail de mémoire, une fois qu'une dette a été apurée.

C'est sur cette notion que je terminerais. Le travail de mémoire, qui permet l'apaisement et l'instauration d'une culture de la paix, passe inévitablement par la justice dans un acte de nomination des protagonistes la victime et le coupable. Seule la justice peut mettre en place une " scène conflictuelle " interindividuelle entre le coupable et sa victime. Ce premier acte est fondamental, il est peut-être même plus important encore que la sanction.

On ne peut, à mon avis, que réprouver la démarche qui consiste à massifier les victimes, les verser dans une sorte de " pertes et profits ", d'un conflit national. C'est peut-être là le sens du refus des victimes " d'être une tragédie nationale." La reconnaissance sociale de la victime, la désignation du coupable sont les opérations préalables à tout apurement de la dette. Le pardon viendra ou ne viendra pas, il est de la responsabilité de l'individu. Khaled, cet enfant de douze ans, a choisi de pardonner et de s'en remettre à Dieu, seul à même de juger... Amina, elle, refuse de pardonner. Le pardon est une affaire personnelle, il ne peut procéder d'une injonction.

Au terme de cette réflexion, j'ai conscience que beaucoup de points, à peine ébauchés restent à développer et à approfondir, mais le tout est peut-être non pas de tout dire, mais d'ouvrir des pistes de réflexion.

Bernard Doray, " L'inhumainaire ", La dispute 2000 :

Jusqu'où pouvons-nous comprendre de l'intérieur la cruauté et l'abjection, et pas seulement parce qu'en principe notre déontologie (médicale) exige que nous n'excluions personne de l'écoute et du soin, mais aussi parce que l'exclusion des bourreaux hors de la communauté humaine exclut

aussi leurs victimes? Cette question, c'est celle-là même qu'à Alger, posait celui que nous appellerons M.A., responsable d'une association de soutien aux victimes du terrorisme, au cours d'une réunion inter-associative à laquelle nous avons été conviés. Si nous ne voulons pas reconnaître que ces monstres, ce sont aussi nos enfants, il est certain que nous ne pourrions jamais arrêter l'enchaînement de la haine, disait en substance cet homme dont l'épouse avait été tuée à côté de lui, dans un attentat qui le visait.

J'ai voulu reparler avec lui, et l'occasion m'en a été donnée à Blida lors de la journée Frantz-Fanon, " L'enfance blessée ". Mon interlocuteur m'a alors évoqué l'enfance de Djamel Zitouni, qui fut son petit voisin, avant de devenir un grand émir du GIA, celui-là même qui commandita son assassinat. Il me décrit un enfant plutôt gentil et poli, qui aidait son père au magasin où l'on achetait des poulets. Mon interlocuteur ne savait pas pourquoi il a été exclu de l'école, mais il est devenu alors " quelqu'un " à travers les responsabilités croissantes qu'on lui a confiées à la mosquée. Lorsqu'il s'est agi de passer aux choses sérieuses, le fils du marchand de poulets choisit, comme épreuve, de tuer la directrice de son ancienne école, avant d'exécuter trois Français.

Mon interlocuteur faisait peser sur un système scolaire infiltré par l'intégrisme islamiste toute la responsabilité de la déshumanisation de ce jeune homme qui fut si proche (" si notre ennemi était un monstre, ce serait normal, mais là, ce monstre, c'est un musulman, c'est notre voisin, c'est nous-mêmes, le monstre se retourne contre nous-mêmes... "). A vrai dire, cette réduction des têtes par un moule scolaire m'a semblé elle-même réductrice, et j'aurais bien aimé que l'on réfléchisse aussi sur le choix de ses victimes par ce grand criminel: la directrice de l'école où il avait été humilié, le voisin intellectuel qui n'avait pas emboîté le pas de la vague pro-FIS dans la petite ville, etc., mais il était difficile de pousser plus loin la discussion...

RECOMMANDATIONS :

Etude et bilan des processus mis en oeuvre en Afrique du Sud et au Rwanda.

FICHE N°12 UNE OEUVRE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA MÉMOIRE : LE JARDIN DE LA MÉMOIRE À KIGALI.

PROBLEMATIQUE :

Au Rwanda, la mémoire du génocide est essentiellement conservée dans des sites mémoriaux, sur les lieux des massacres les plus significatifs. Des restes humains anonymisés y sont gardés. Les Rwandais se rendent peu dans ces lieux. La profonde impression qui se dégage de ces sites participe de la même sidération que celle suscitée par les massacres eux-mêmes. En 1999, un artiste ami du Rwanda, Bruce Clarke, a proposé le projet d'une sculpture mémorielle qui devrait permettre l'expression singulière des souffrances et le dépôt de leur expression dans des pierres symboliquement marquées, rassemblées dans un très vaste lieu. Un million de pierres, un million d'actes de pose de pierre, donnerait la dimension réelle du génocide. La forme d'une oeuvre-jardin accompagnerait le retour à la vie d'une mémoire collective jusque là figée dans une minéralisation traumatique.

EXTRAITS DU PROJET DU JARDIN DE LA MÉMOIRE À KIGALI

Introduction

Dans l'immense tâche de reconstruction du Rwanda de l'après-génocide, sur le plan matériel mais aussi psychique, chaque secteur de la communauté a un rôle à jouer, y compris les artistes. Devant l'énormité qu'a été le génocide, nous sommes obligés de repenser des réponses aux diverses formes de " thérapies " sociales et de " création " qui ont été proposées dans d'autres circonstances,

par définition incomparables : un génocide dépasse tout, il est innommable. Aucune science n'est à la hauteur pour reconstruire entièrement cette rupture.

Descriptif

Un million de pierres portant chacune le nom ou un signe distinctif d'un disparu, posées sur un site aménagé d'un kilomètre carré, environ.

La pose de pierres commencera d'un point central sur le terrain et s'ouvrira vers l'extérieur. De cette manière, de plus en plus de personnes pourront participer à la construction du mémorial sans risquer de se gêner. Les pierres formeront un dessin géométrique pouvant rappeler les terrasses cultivées des collines. Les pierres seront placées par les membres des familles ou proches des victimes au cours d'une cérémonie de commémoration. Mais pas seulement. Rappelons que le premier pas vers la réconciliation est l'aveu du crime.

Dans cette perspective, les bourreaux eux-mêmes - qui l'étaient, parfois, malgré eux - pourront placer une pierre en mémoire d'une victime. Cette cérémonie pourrait durer quelques jours, voire plusieurs mois. Elle pourrait également s'inscrire dans une plus longue durée. Dans les mois ou les années suivants les cérémonies institutionnelles de commémoration en l'an 2000, des individus pourraient venir placer une pierre en souvenir. Le jardin s'élargira ainsi sur son site déterminé.

La pierre, anonyme par sa matière et sa quantité, sera individualisée en l'associant à une "marque " distinctive rappelant un défunt. Cette marque pourrait être le nom gravé, la photo, une lettre... Elle pourrait être permanente ou éphémère. Une équipe d'artistes assistera techniquement les participants pour qu'ils associent la " marque " à la pierre.

Etant donné que la cérémonie elle-même sera un événement historique, elle sera filmée et photographiée. Des cahiers de mémoire, où le public pourrait écrire ses réflexions, seront prévus, pendant et après la cérémonie. Les documents - photographies, textes, films - constitueront un musée de la mémoire.

Par sa nature, le Jardin sera la plus grande création collective des temps modernes. Il sera aussi le plus grand défi de la mémoire à l'oubli.

Déroulement

La construction du mémorial sera en elle-même un processus de remémoration et de recueillement. Elle se déroulera sur plusieurs jours autour du 7 avril - date anniversaire du début du génocide, voire pendant tout le mois d'avril. La cérémonie de commémoration consistera en la pose des pierres. Elle sera simple et sobre. Chaque personne faisant partie d'un groupe ou non, ira prendre une pierre et la marquera d'un nom ou d'un autre signe identifiant une victime. Elle la placera ensuite d'une manière ordonnée à la suite d'une autre pierre déjà placée. Chaque pierre aura une identité individuelle, tout en étant indissociable de l'ensemble. Un groupe d'animateurs surveillera le placement régulier des pierres selon le schéma géométrique souhaité. Ces animateurs guideront les participants depuis l'entrée jusqu'à la sortie du site et veilleront à l'ordre du déroulement.

Catharsis

À l'instar du Tribunal de Réconciliation et de Vérité en Afrique du Sud, le processus même de la remémoration, du " parler " des choses vécues et survécues, de l'extériorisation des douleurs, contribue, au Rwanda, à une guérison. Sans vouloir remplacer les psychologues, on ne peut que constater que dans une situation telle que l'après-génocide au Rwanda, d'autres formes de thérapie doivent aussi être pratiquées. De plus, étant donné l'échelle de la souffrance, il faudra à tout prix éviter de " professionnaliser " toutes les formes de guérison, d'abord pour ne pas créer une classe "d'exclus " des méthodes psychiatriques de guérison, ensuite pour ne pas sous-estimer l'importance d'une "auto-guérison". Le fait de pouvoir parler, d'extérioriser ou d'agir soi-même sur une zone de

douleur est une étape importante dans son soulagement. La présence de gens venus d'autres pays, participant à la réalisation du Jardin, est aussi une manière très importante de sortir la douleur du ghetto que constituent l'individu et le pays.

La présence du Jardin comme mémorial marquera le refus d'un enfouissement du génocide dans l'inconscient. Il sera la preuve " vivante " des événements de 1994.

COMMENTAIRE :

La prise en charge des souffrances collectives de la mémoire ne saurait être le seul fait d'interventions psychologiques. Une oeuvre mémorielle collective est une adresse à l'histoire, aux générations suivantes, à l'humanité toute entière. Sa forme et son esthétique doit épouser sa fonction de lieu psychique collectif animé du mouvement de la vie. Chaque grain d'une telle oeuvre apporte, sous une forme sobre, la dimension de l'intime des souffrances individuelles. Cette authenticité doit prévenir l'instrumentalisation politique ou religieuse de la commémoration.

RECOMMANDATION :

Soutien à une initiative mémorielle puissante et originale, prise en considération de sa dimension d'universalité ; faire en sorte que le Jardin de la Mémoire de Kigali, par son caractère massif et collectif, puisse apparaître comme le signal de la fin de l'ère des grands génocides, dans l'histoire de l'humanité ; en produire une image emblématique forte.

3 – LES ATTEINTES EXTRAORDINAIRES A L'HUMAIN ENGENDRÉES PARLES GUERRES ET LES GÉNOCIDES.

Parce qu'elles créent la possibilité d'un abaissement général des interdits, la fragilisation des résistances citoyennes et l'encouragement à l'économie mafieuse, les guerres entraînent des exactions qui ne seraient pas aussi aisément possibles en temps de paix : trafics mafieux d'enfants venant corrompre l'adoption internationale et rendant par la suite les " sutures d'histoire " douloureuses et complexes ; disparitions laissant les proches dans une grande difficulté pour engager un processus psychologique de deuil ; tortures qui atteignent les victimes à la fois par les souffrances physiques et par la pression qui est exercée pour casser leurs ressorts moraux et leurs valeurs éthiques ; pollution du génome humain par la guerre chimique, touchant toute une population dans son réengendrement biologique et psychologique et touchant toute l'humanité dans son patrimoine génétique commun.

Toutes ces exactions, qui doivent faire l'objet d'une condamnation sans nuance, devraient être traitées au niveau d'une réflexion pluridisciplinaire commune sur leurs conséquences, car elles ont en commun de solliciter une restauration de l'humanité dans l'humain, face à des situations où ses lois sont particulièrement mises à mal.

FICHE N° 13 DEUILS IMPOSSIBLES.

PROBLEMATIQUE

Les raisons pour lesquels des deuils sont dits " impossibles " (indépassables) tiennent à la problématique psychologique des individus ou des groupes sociaux, mais elle sont également à rechercher dans la nature des événements. Les disparitions (Argentine, Mexique, Bosnie (Srebrenica) provoquent des dégâts psychologiques particulièrement graves, puisque l'incertitude sur le destin des disparus bloque le processus de deuil.

EXTRAITS DE TEXTES B. Doray, L'Inhumain ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale, La dispute 2000

Farida, 9 ans est venue depuis une petite localité de la Mitidja, adressée à la consultation de pédopsychiatrie par un médecin de l'hygiène scolaire. Elle était allée avec sa mère rendre visite à ses grands-parents dans un village voisin, et sa mère a voulu visiter la maison d'un oncle garde communal qui avait dû fuir. Farida est seule à avoir vu sa mère partir, s'approcher de la maison avec sa soeur âgée de 4 ans, la bombe exploser et le sol soudainement se joncher de lambeaux de chairs. Par la suite, la famille est allée régulièrement au cimetière honorer les deux mortes, mais les choses de la vie sont allées tout de même très vite: en trois ans, le père s'est rapidement remarié, a divorcé, s'est à nouveau remarié... Seule Farida semblait immobilisée et tous ses rythmes étaient perturbés: elle bégayait, était énurétique et n'apprenait rien en classe.

Elle apparaît comme la gardienne de la mémoire pétrifiée en elle d'un événement dont tout le monde semblait vouloir tourner la page.

Ajoutons encore qu'au moment de l'explosion, selon son père, "Tout le monde criait, tout le monde pleurait, seule Farida restait sans réactions ". Cette remarque est importante à noter, car souvent au moment de ces drames, la famille est si choquée que l'enfant le plus sidéré est souvent laissé à lui-même.

"Interview filmée de Rosario Ibarra, à propos de la lutte des familles de disparus au Mexique et du vote d'une loi contre le crime de disparition par l'Assemblée Nationale du Mexique (B. Doray, C. dela Garza).

R. I. : Au début, nous nous sommes habillées de noir, dans les manifestations, parce que la police disait aux touristes : " Non ! Mais ce sont des Salvadoriennes ! ". Alors, habillées en noir, avec le drapeau du Mexique. Et on a commencé à donner des conférences de presse. Et puis, nous avons appelé les Mères de la place de Mai d'Argentine, les groupes de guatémaltèques, des groupes du monde entier. Il y avait une forte imbrication des groupes latino-américains. Jusqu'à aujourd'hui, il y a encore 502 cas recensés de disparus. Les gens peuvent plus s'appuyer sur des O.N.G. qui luttent pour les droits de l'homme, mais il y a encore des intimidations.

Nous avons obtenu le 19 décembre 2000, le vote unanime de la loi sur le crime de disparition. En Argentine, l'absence de loi est terrible, elle ligote le mouvement de protestation. Ici, il y a eu toutes sortes de tractations entre les partis, et le résultat, c'est qu'il y a eu un vote à l'unanimité, même pas une abstention.

Le gouvernement n'a pas donné sa signature finale, mais s'ils veulent rejeter un loi votée de cette façon, il y aura un grand scandale, une grande lutte.

Ce que dit la loi, c'est qu'il y a disparition si une personne est séquestrée et ne réapparaît plus. Il n'y a pas nécessité de faire des recherches pour retrouver les corps. Cela se passe de la façon suivante : selon la loi mexicaine, on a 24 heures pour présenter devant l'autorité compétente une personne qui est séquestrée, et l'autorité a encore 48 heures pour décider : soit un emprisonnement motivé, soit une libération. Donc, si au bout de 72 heures, une personne séquestrée n'est ni libérée ni emprisonnée de manière motivée, il y a disparition.

Ce qui est également important, ici, c'est que la peine pour disparition est de 15 à 40 ans, mais si quelqu'un qui a participé dit où est la personne, ou même donne une piste, sa peine est allégée du tiers ou de la moitié.

Question : Est-ce que dans les débats, il a été question de lu caractère particulièrement cruel de ces deuils impossibles dus au fait que l'on ne sait plus si les personnes sont mortes ou vivantes. On a soulevé fortement cette question à propos des femmes de Srebrenica, dont les maris avaient disparu.

R. I. :Oui, ces disparitions sont atroces, elles affectent tout l'entourage, mais la question de faire un deuil qui apporterait la tristesse et la résignation, cela ne nous intéresse pas. Si nous avons la preuve qu'ils ont commis un crime atroce, notre lutte sera encore plus forte.

AVRE, Evaluation des séquelles des psycho-traumatismes dans la population du Kurdistan d'Irak, 1992. Extrait

Les dépressions sont nombreuses, liées tant aux pertes multiples qu'à l'épuisement. Une des formes particulières rencontrée en quantité au Kurdistan est le deuil pathologique. Des familles entières sont figées dan la souffrance, semblant dans l'impossibilité de dépasser cette perte. Il en résulte souvent une sorte de culte du martyr dont la présence fantômatique empêche toute vie.

RECOMMANDATIONS :

Partage d'expériences, approches croisées entre psychologues et juristes, notamment à propos de l'action des tribunaux pénaux internationaux.

Valorisation des actions menées à partir des veuves et des mères " de la place de Mai ", leur impact sur la génération suivante, suivi de la nouvelle législation mexicaine qui caractérise le délit de disparition.

PROBLEMATIQUE :

Dans les pays où des circuits d'adoption internationale corrompus se sont greffés sur des catastrophes humaines (guerre civile notamment), des enfants, aujourd'hui intégrés dans leur pays d'accueil ont été amputés de leur histoire. Leur communauté d'origine a souvent été rayée des registres les concernant. Dans d'autres cas, des enfants ont été adoptés par des tortionnaires ou plus simplement des soldats qui ont fait disparaître leurs parents. Comment rétablir le cours de ces histoires d'une manière qui ne soit pas traumatogène ou excessivement bouleversante ?

EXTRAITS DE TEXTES

B. Doray, *L'Inhumain ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale*, La dispute 2000

Dans ces adoptions de guerre chaotiques, il arrive qu'une lettre parvienne à son adresse bien plus tard, et de manière moins préparée.

Je ne suis pas près d'oublier la gravité incroyable avec laquelle Maria écoutait mon ami Jean-Claude Ponsin lui traduire, depuis l'espagnol qu'elle avait oublié, la lettre de sa mère parvenue jusqu'à elle, à Paris, via les associations Pro busqueda de los niños, au Salvador, et Enfants d'El Salvador en France: cette lettre qui lui décrivait, photos à l'appui, une famille qu'elle croyait perdue depuis son placement dans un orphelinat à l'âge de 7 ans. Je ne raconterai pas l'histoire de " Maria " , parce qu'elle vit parmi nous et parce qu'elle est en plein travail personnel sur cette reprise d'histoire qui lui est ainsi devenue accessible. Disons simplement qu'originaire du Morazan, une zone alors martyrisée par l'armée salvadorienne et ses conseillers états-uniens du fait des appuis qu'y trouvait la guérilla du Front Farabundo Marti de Libération Nationale, elle a connu la grande pauvreté paysanne, et les guindas, comme on appelait ces fuites silencieuses et terribles des communautés villageoises pour échapper aux ratissages impitoyables. Et puis la misère l'a jetée hors du village, et après bien des péripéties, elle est arrivée dans l'orphelinat, où elle a été dotée d'un faux état civil qui affirmait que sa famille était morte, et d'un âge probablement exact, mais rocambolesquement décrit comme le résultat de l'estimation d'un " âge osseux ", afin de couper tout lien avec la vraie source de ce renseignement: comme si, ramenée à l'état de nature, seule la croissance de son corps pouvait témoigner de son histoire.

De là, cette petite paysanne analphabète a été mise dans un circuit d'adoptions internationales qui l'a conduite dans une famille française d'un bon niveau social, où elle a reçu l'impossible mandat de remplacer une grande fille étudiante et décédée prématurément. Elle y réussira partiellement, au prix d'une répression inouïe de sa spontanéité et d'un considérable sacrifice de mémoire. Et surtout, elle arrivera courageusement à se faire une vie à elle.

Dans l'émotion du moment de retrouvailles que j'évoque, " Maria " qui avait enfermé ses souvenirs comme dans une boîte Tupperware au fin fond de sa mémoire, regardera les photos de sa famille et elle dira simplement: " Je les voyais dans mes rêves, mais ils étaient comme translucides. Maintenant, je pourrai leur donner un visage ".

Le cas de " Maria " est un peu atypique. Les quelques centaines d'enfants salvadoriens qui ont suivi le trajet de filières d'adoption internationale vers l'Amérique du Nord et l'Europe ont été placés dans ces circuits de 1980 à 1983. Souvent très jeunes, ils ont directement été enlevés par les militaires qui perpétrèrent des massacres dans leurs villages. Dans ces années, il arrivait fréquemment, en effet, que les soldats épargnent les enfants trop petits pour être des graines de guérilleros. Ils étaient alors emportés dans les hélicoptères à l'occasion du repli de la troupe sur sa caserne . On les plaçait ensuite dans des orphelinats où leur histoire faisait l'objet d'un non-dit pesant et généralement d'un mensonge officiel (on leur a souvent inculqué que " la guérilla " avait tué leurs parents). Puis, après un stage plus ou moins long, ils étaient livrés à des circuits véreux d'adoption pour des familles lointaines, solvables et, il faut bien le dire, pas exagérément curieuses.

Ces enfants sont devenus de grands jeunes gens, socialement et culturellement intégrés aux Etats-Unis ou en Europe. Mais dans les communautés paysannes du Salvador qui ont généralement

su garder leurs membres même dans les pires circonstances, l'idée d'adoption plénière à l'occidentale, avec l'effacement des repères d'origine (dans le cas présent, la vague référence à une guerre exotique semble avoir plutôt fonctionné comme l'indice d'une origine ensauvagée et hors lien), cette idée d'adoption plénière, donc, est tout simplement un non sens. Pour ces communautés paysannes, en effet, on doit s'occuper d'un enfant pour lui donner un toit si cela est nécessaire, mais donner un enfant à un toit qui en manque apparaît généralement comme une idée de gringo tout à fait abracadabrante.

C'est dans ce contexte que, depuis les accords de paix qui ont mis un terme à la guerre civile au Salvador, des pères ou des mères, ou bien des oncles, des tantes, des grands-parents veulent renouer des liens avec ces enfants et connaître leurs familles adoptives lointaines. Comme le cas de " Maria " le suggère, ce n'est généralement pas simple. En contrepoint, c'est l'histoire de Clara, qui fut recueillie dans des conditions encore plus dramatiques que pour " Maria ", et dont la situation pouvait apparaître d'autant plus inextricable qu'elle a été adoptée par la famille de l'un des assassins de ses parents, mais dont il n'est pas interdit de penser qu'elle doit d'avoir rapidement trouvé un compromis convenable pour elle, au fait de n'avoir pas croisé les circuits de l'adoption internationale.

C'est un appel anonyme à Pro Búsqueda de los niños qui a déclenché les investigations sur son origine. Un homme, ancien militaire, a déclaré simplement avoir enlevé une petite fille de cinq ans à l'occasion d'une " opération " qui avait rasé le village et tué les habitants qui n'avaient pas pu s'enfuir. Suivant les indications de ce correspondant anonyme, Pro Búsqueda a retrouvé le village. Les liens se sont refaits. Angela, 19 ans, se souvenait encore de l'operativo en question, de l'énorme quantité de cadavres, de sa mère, blessée, qui lui a confié son petit frère avant de mourir... Après avoir emmené la fillette, le soldat l'avait confiée à sa propre mère, qui la baptisa " Angela ", l'adopta et l'éleva. Pendant longtemps " Angela " a fait des cauchemars, fredonné des chants de la guérilla et cherché à localiser sa mère qu'elle croyait toujours vivante. Mais sa nouvelle famille la faisait taire sur ce sujet, et elle a appris à oublier ce mauvais passé.

Elle se souvenait cependant encore de son aï eule, avec ses dents en or, et elle couvrait parfois ses propres dents de papier doré d'emballage de cigarettes. Et encore: un arbre fruitier, situé derrière sa maison, était toujours présent à sa mémoire, et lorsqu'elle reviendra au village, à l'initiative de Pro Búsqueda , c'est sa présence qui la rassurera. Elle retrouvera alors son prénom, Clara, et un test ADN confirmera son identité, grâce à une prise de sang d'un oncle maternel présumé. Son émotion sera finalement bien grande d'apprendre qu'elle n'avait pas rêvé, et que les lieux et les gens dont elle se souvenait vaguement existaient réellement. Elle puisera dans cette confirmation assez d'énergie pour intégrer son passé à son histoire présente. Elle a décidé de reprendre son vrai prénom, Clara, mais de rester avec cette famille d'adoption qui venait de lui restituer son passé.

Ces sortes d'adoptions par les assassins des parents ont donné lieu à des affaires publiques dans l'Argentine de l'après dictature, ou encore au Guatemala, où elles apparaissent aujourd'hui avoir donné lieu à des formes d'esclavagisation si peu exceptionnelles , que la Commission d'éclaircissement de l'histoire (soutenue par les Nations Unies), a fait un ensemble de recommandations à leur propos: création d'une Commission nationale ad-hoc, promulgation de mesures législatives pour l'accès des enfants donnés en adoption ou pris en charge pendant l'affrontement armé aux archives judiciaires les concernant et comportant des renseignements sur l'identité et l'origine des enfants, campagne d'information massive en espagnol et dans toutes les langues indigènes sur ces questions, mobilisation des médias, et promulgation de mesures législatives pour la révision des adoptions illégales " en tenant toujours compte de l'opinion de celui qui, à un moment donné, a été adopté " et en s'efforçant d'établir entre la famille d'adoption et la famille naturelle " des relations cordiales pour éviter des traumatismes ultérieurs chez la personne adoptée " .

Il semble que dans la guerre guatémaltèque, les enlèvements d'enfants sont devenus une pratique non exceptionnelle, ce qui a dopé le trafic lié aux adoptions internationales illégales. C'est aujourd'hui une affaire très organisée, qui s'est consolidée dans les perversités générées par la guerre, et s'est ensuite chronicisée sous la forme d'entreprises juteuses et bien structurées. La presse guatémaltèque donne de temps en temps un écho de tel ou tel scandale, comme la découverte d'une pouponnière clandestine, à la suite de la plainte d'une domestique qui avait été conduite par sa patronne, avant le terme de sa grossesse, à l'Hospital colonial de Guatemala Ciudad, où l'on pratiqua une césarienne et où on lui proposa 5.000 Quetzals (5.000FF) pour l'abandon de son enfant (El periodico, 18 février 1998).

Cette presse rend aussi compte de " l'alarme " du Parlement européen (Prensa Libre, 14 janvier 1999) à propos de la montée des adoptions consécutives à l'ouragan Mitch dont les bourrasques donnèrent du vent dans les voiles de ce commerce lucratif (plus de 2.000 adoptions traitées par un petit groupe d'avocats véreux pour des factures de 15.000 à 30.000 USD pièce, qui se redistribuent ensuite entre les avocats eux-mêmes, les médecins et les infirmières, sans oublier les employés de l'Etat civil). On trouve aussi dans ces journaux la relation du combat de la Présidente de la commission parlementaire " Pour la femme, le mineur et la famille ", Nineth Montenegro, pour limiter les pouvoirs des avocats en la matière, perspective à laquelle s'opposent avec pugnacité les partis de droite, et notamment le PAN (Partido de Avanzada Nacional).

Un papier du billettiste Fernando Linares Beltranena (Prensa libre, 4 décembre 1998) donne le ton de cette libérale défense du trafic d'enfants: les réformes sont le fait des défenseurs de l'état providence; les membres de la " mafia anti-adoption " veulent nous faire croire que l'alternative à l'adoption, pour ces enfants serait un happy end de telenovela, mais s'ils n'étaient pas adoptés, ils se prostitueraient ou deviendraient des enfants des rues. Et puis, autoriser l'état à intervenir dans ces affaires naturellement dévolues à l'initiative privée, ce serait aller contre " le cours de l'économie moderne ". Ce serait, n'ayons par peur des mots les plus durs, une régression comme celle qui consisterait à faire faire les routes par la Direction générale travaux publics . Diable! Le problème, c'est que " l'initiative privée ", lorsqu'elle n'est pas trop gênée par des campagnes de presse, prend la forme de chaînes organisées , comme c'est le cas en Colombie, où dans des complexes pouponnière - hôtel, des donneuses d'enfants pauvrement appointées livrent le produit de leur ventre à des familles de pays riches qu'elles ne rencontrent jamais. Malgré les efforts de cadrage juridique et déontologiques de ces dernières années, les pratiques influencent les oeuvres d'adoption des pays du Nord, dans leurs rapports à ce que l'on appelle parfois, de manière effarante, les " pays fournisseurs ".

Ainsi l'horreur sentimentale à laquelle l'adoption internationale peut donner lieu dans les cas où l'histoire originale des enfants est gommée, souvent dans un contexte d'urgence, pour laisser place à un fantasme de nativité hors histoire (une sorte de procréation artificielle d'enfants pourtant déjà nés), cette horreur sentimentale, donc rencontre alors " l'horreur " d'une économie qui oublie dans sa masse le monde des humains et confond la reproduction de la société avec la reproduction de l'argent.

RECOMMANDATIONS :

Soutien des associations qui luttent contre l'effacement de la mémoire et contre la corruption de l'adoption internationale. Rencontres pluridisciplinaires de travail entre psychologues, juristes et animateurs d'association pour dégager les principes d'interventions dans ce domaine qui restaurent la continuité des histoires en évitant les effets traumatogènes.

FICHE N° 15 LA TORTURE

PROBLEMATIQUE

La torture agit par la douleur, la terreur, mais c'est avant tout une " technique d'influence " qui vise la destruction interne des liens éthiques qui relie la victime à ses semblables. Elle menace le sujet d'une panique éthique qui peut laisser des traces très durables.

EXTRAITS DE TEXTES

AVRE, Evaluation des séquelles des psychotraumatismes dans la population du Kurdistan d'Irak, 1992. Extrait

Le témoignage de J.A, l'un des représentants du P.U.K à Souleymanieh, a une valeur toute particulière. En effet, il est venu spontanément nous dire qu'il avait été torturé et qu'il tenait à témoigner devant la caméra. Nous avons rapidement compris la valeur symbolique et thérapeutique de ce geste. Alors qu'il s'était promis de ne plus jamais approcher du bâtiment où il avait été détenu, c'est à l'endroit même où il fut torturé qu'il tint à nous raconter son histoire.

Il avait été emprisonné pendant 9 mois au quartier général de la police de Souleymanieh (la Sécurité), et torturé trois fois par semaine pendant les trois premiers mois. L'immeuble lui-même a été détruit par les Kurdes au moment de l'insurrection. Il est aujourd'hui occupé par des réfugiés. Il y a deux salles de torture maintenant en ruines.

Les souvenirs de J.A sont très présents. Quand il a été arrêté, on l'a conduit à cet endroit les yeux bandés. Il ne savait ni où il était, ni même s'il était toujours à Souleymanieh. Pendant plusieurs semaines il fut maintenu en isolement. Chaque fois qu'il était amené à la salle de tortures il avait les yeux bandés. Il se souvient que lorsqu'il montait les quatre marches, cela voulait dire qu'il allait être torturé. Il était pendu, les bras en arrière, a des crochets de boucher situés au plafond de la pièce; il recevait des chocs électriques sur différents endroits du corps, souvent les organes génitaux, parfois il était battu, par exemple sur la plante des pieds. A plusieurs reprises il fut victime de simulacres d'exécution, des tortionnaires lui appliquant le canon d'un revolver non chargé sur la tempe. Quand on lui a demandé s'il avait été convaincu qu'il allait mourir, il nous a répondu: " à chaque fois ". Son moral, qui avait plus ou moins tenu, s'est quasiment effondré lorsqu'il entendit une prisonnière hurler sous la torture alors qu'elle recevait des chocs électriques sur les seins. La torture s'accompagnait toujours de menaces envers sa famille.

Lorsqu'il arrêterent de le torturer, il fut autorisé à rejoindre d'autres prisonniers qui s'entassaient dans une cellule fermée par des grilles où la lumière du jour arrivait à peine. Ils étaient 93 dans 20 m2 environ. Même dans ces conditions la compagnie valait mieux que la cellule d'isolement. La plupart des prisonniers avaient été torturés comme lui.

Il nous guida à travers les ruines comme des touristes, parvenant à nous dire : " Je n'ai pas peur parce que vous êtes avec moi ".

Il nous expliqua qu'il n'avait pratiquement reçu aucune aide quand il quitta la prison. Il avait perdu tellement de poids (passant de 80 à 36 kilos) qu'il dut utiliser les vêtements de son plus jeune fils. Même ceux-là étaient trop grands.

Il continue à souffrir de cauchemars, même si leur fréquence a diminué. Il a développé une hypertension artérielle à la suite de la torture, et reçoit toujours un traitement médical. Il pense que sa personnalité a changé, et se trouve beaucoup plus impatient qu'avant. Il trouve même qu'il a mauvais caractère. Alors qu'il n'était pas un homme agressif, - il a parfois maintenant du mal à se contrôler. Certains de ses amis s'en sont plus mal sortis, et il nous cita le cas d'un ancien camarade maintenant brisé, complètement incapable de fonctionner socialement.

Marcelo et Maren Viñar : Exil et torture, Paris, Denoël, 1989.

Une autre génération formée de plus jeunes n'était pas d'accord avec l'ajournement des objectifs révolutionnaires (en Uruguay). Inspirée par le Che, elle créa la guérilla. Le pouvoir politique fit alors appel à l'armée, laquelle, sur ce terrain particulier, n'eut pas de difficulté pour

accéder à la technologie moderne des pays développés. Le rapport de forces était absurde, et les révolutionnaires furent écrasés avec violence et sadisme.

Pourtant Pedro crut - et des milliers d'autres Pedro y crurent aussi - qu'ils continuaient à vivre dans une démocratie libérale. La violence du pouvoir était sadique, mais limitait ses victimes à la guérilla. Il s'agissait seulement de la règle du jeu d'une guerre inégale. Pedro était pacifiste, et il continua à lutter sur le plan politique, à jouer un jeu politique dans lequel il n'y avait pas de place pour les armes; c'était le jeu connu d'une démocratie qui avait simplement été atteinte par la violence.

Mais il n'en fut pas ainsi. Son arrivée au pouvoir, la destruction et la fin de la guérilla n'arrêtèrent pas l'action violente de l'armée. Une fois transgressée la limite initiale, la violence toute-puissante s'institua comme norme progressive, déchaînant une spirale ascendante et infernale, graduelle et méthodiquement calculée. Le concept de subversif et d'ennemi de la patrie s'amplifia progressivement jusqu'à une dimension subjective qui se suffit à elle-même, comme la relation du paranoïaque à sa vérité : sont tels tous ceux qui ne pensent pas comme le pouvoir.

La liste des événements est connue et répétée : on déclare illégales les organisations syndicales et on poursuit leurs dirigeants et activistes. On ferme le Parlement et on poursuit les législateurs les plus fidèles à leur fonction; les autres s'assimilent au nouveau régime. Plus tard, on proscriit l'activité des partis politiques. On supprime l'université autonome. On ferme les journaux et on procède à la censure systématique de l'information.

Pedro ne pouvait pas renier sa vie et sa trajectoire depuis vingt-cinq ans. Avec une dévotion naïve, avec une croyance sereine dans la valeur et la rigueur de ses idéaux, il ne put et ne voulut méconnaître et éviter le destin que la vie lui avait montré

Dans le village de Pedro, de quelques dizaines de milliers d'habitants, trouver Pedro et sa ronéo était aussi facile que de savoir où s'imprimait la publicité de Coca-Cola. Alors, un jour, une patrouille militaire vint le chercher et on l'emmena dans une prison militaire. On emmena aussi sa femme. Ils le gardèrent une semaine debout, sans manger et sans boire, en le rouant de coups et en l'humiliant. Ils le traitèrent plus mal qu'une bête. L'officier, sûr de son rôle sacré et d'être face au démon, lui dit qu'il devait dénoncer les gens auxquels il était lié. Pedro était homme et résista. On le suspendit par les poignets liés au dos, jusqu'à ce qu'il sentît qu'il s'écartelait. Il fut noyé mille fois dans de l'eau avec des excréments; on le tortura à l'électricité. Pedro résista bien. L'indignation même devant l'iniquité et la brutalité des méthodes l'aidait à se maintenir. La comparaison entre sa vie saine et pleine d'élan et le sadisme à visage découvert de la caserne lui permettait encore de discerner entre vie et non-vie.

Pedro ne sait pas quand et comment commença la démolition. On lui criait sa condition de délinquant et d'anti-patriote, on lui en donnait des preuves évidentes; il avait écrit sur le mur A bas la dictature; il avait ramassé de l'argent à des fins " subversives"; il avait rédigé dans la feuille ronéotypée des textes sur les transgressions et abus de pouvoir. Il y eut un moment où Pedro commença à avoir avec lui-même une relation différente et à se rendre compte qu'il y avait des pensées et des conclusions qui ne provenaient pas de lui-même. " Je ne suis pas fou, se disait-il, mais il y a un autre en moi. " Dans le temps incommensurable de sa solitude, il commença à se parler à lui-même comme le faisait l'officier; il se disait des choses qui touchaient l'estime de soi et quelque chose se brisait dans le soutien et l'adhésion aux idéaux auxquels il avait toujours cru. Quelque chose de ce qui existe dans chaque homme, et que pompeusement on appelle conception du monde, commença à se désarticuler. Pedro tremblait et ne discernait pas ses réflexions de la folie. Petit à petit, il commença à penser que ses accusateurs avaient raison. En tout cas, ceux-ci parlaient avec fermeté; ils n'avaient pas, comme lui qui se creusait toujours la tête sur la vérité, de doutes, ni d'hésitations. On lui montra quelques-uns de ses anciens amis qui gémissaient serviles et obéissants et qui avaient perdu leur dignité d'homme.

Pedro se sentait infiniment seul. Le monde de ses convictions, auparavant clair et vigoureux, se transformait en une silhouette floue, vague, presque inexistante, qui s'imprégnait peu à peu de sa

saleté, de son urine, de ses excréments. Ses idées et son dégoût se mêlaient peu à peu et la seule chose qui restait claire, c'était la présence de l'officier, son uniforme propre, ses bottes lustrées. Son assurance et sa voix ferme lui disaient : " J'ai le temps qu'il faut, une semaine, un mois, une année. Certains résistent plus, d'autres moins, mais tu as vu, à la fin, tout le monde flanche, ils parlent.

Tu vois ce qui te convient, tu m'épargnes du travail et tu t'épargnes de la souffrance, au bout du compte tu vas flancher." L'ordre du monde que transmettait l'officier pénétrait sa chair. Le reste, les choses d'auparavant, s'évanouissaient. Ce qui était immédiat et évident, c'était qu'il y avait deux sortes d'hommes les uns étaient propres, leur rire montrait qu'ils étaient vivants, leur voix et leurs gestes manifestaient qu'ils étaient sûrs d'eux-mêmes. Et dans chaque acte quotidien comme le bain, les repas ou le repos, ils avaient le pouvoir de donner ou d'enlever. Les autres étaient sales et sentaient mauvais, ils rampaient en gémissant dans ces porcheries. Leurs voix n'exprimaient plus de contenu distinct, rien qu'une répétition monotone de cris de douleur et quelques insultes de rage. Les uns étaient le triomphe, les autres l'effondrement.

Pedro commença à croire que cette polarité était un ordre naturel à soutenir. Elle avait de la cohérence, ce n'était pas la confusion et la folie. Dans son horreur, tout ordre était vérité, même l'ordre fasciste. Pedro commença à admirer et à aimer l'officier dans son efficacité et son charisme.

L'autre Pedro qui naissait acceptait l'officier et rejetait les siens et son monde. Dans les moments où, sortant de l'anéantissement, il pouvait s'arracher à la fascination, il se demandait que faire avec ce traître, avec cet être nouveau et inconnu qui était né en lui, que faire avec la force irrésistible qui le traquait et le contraignait à s'unir à ceux qu'il reconnaissait clairement dans ses moments de lucidité comme ses ennemis tortionnaires.

Pedro était né à une autre manière d'être : l'irruption de cette nouvelle identité, la tragédie de découvrir en lui " quelqu'un " dont il n'avait jamais soupçonné l'existence, induirent en Pedro un tournant psychique encore plus pénible et intolérable que celui qui avait surgi de ses horribles douleurs physiques. Ce matin-là, cela lui parut évident de signer l'acte que lui présenta et que lui lut l'officier. En tout cas, l'acte disait l'évidence de ce que tout le monde savait depuis toujours: la propagande politique, les articles de dénonciation, qui étaient ses amis, avec qui il travaillait. A peine un léger glissement de sens, un changement de registre, et la vie de Pedro se transformait en un dossier de délinquant.

Pour l'officier, quand il lui disait qu'il s'agissait seulement de formaliser des faits évidents, objectifs, déjà connus de tous auparavant, s'agissait-il d'un rituel bureaucratique ou d'une sagace ambiguïté, préalable de manipulations ultérieures? On organisait simplement, dans un langage docte et pseudo-juridique, une réalité qui, pour Pedro, était le jeu normal de la vie démocratique et qui, pour la nouvelle vérité du régime, était une grave contravention à l'ordre institué, un affront à la patrie, un attentat à la sécurité nationale. Et son auteur un traître, un délinquant, un être méprisable. L'acte présenté initialement comme une formalité pour mettre les choses en ordre pour que tout marche plus vite devint ensuite, par une manœuvre sagace, l'instrument prouvant l'abandon de lui-même, la soumission, la délation.

Il crut humblement que son absolution et son maintien en vie étaient le résultat de la magnanimité de l'officier qui lui parlait. Il vivait et pouvait sortir car l'officier était bon. Au-dehors, la vie quotidienne du village où il avait vécu c'était l'évidence pendant quarante ans lui paraissait incompréhensible. S'assimiler à cette vie était une tâche titanesque, impossible. Tout le monde le regardait d'une façon différente. Certains glissaient des phrases fugaces, solidaires et amicales et s'éloignaient le plus vite possible. D'autres avaient le même ton et la même posture que l'officier; ils lui faisaient sentir le même mépris et la même humiliation; ils ne reconnaissaient plus la vie partagée du village pendant trente ans et lui disaient que le pays se trouvait en crise à cause de mille Pedro nuisibles qui se trouvaient par là. C'était une tâche sainte que de les démolir. Avec ses enfants, c'était encore plus difficile. Ils se réveillaient la nuit, terrorisés par les cauchemars. Ils l'assiégeaient de questions sans fin sur la vérité et sur le mensonge, sur la justice et sur la

persécution, sur sa condition de juste ou de délinquant. Ils lui demandaient la certitude qu'il ne les quitterait plus.

Pedro ne pouvait pas répondre à ce harcèlement, son rôle de père était incompatible avec sa condition de mort-vivant démolé. Il trouva un psychiatre qui l'écouta et lui donna des médicaments. Mais le pire, ce fut de retrouver sa femme. Il l'aimait comme on aime quelqu'un avec qui on découvre l'amour. Elle aussi avait été arrêtée; elle avait probablement reçu le même traitement et elle avait résisté. Ça se voyait dans ses yeux et dans sa façon de parler et de se comporter; seulement, le bras gauche témoignait du degré de l'horreur. Il était paralysé, on l'avait pendue trop longtemps. Pedro guettait le reproche et le blâme, mais ne recevait comme réponse qu'un silence doux et compréhensif. Il l'aimait plus que tout, c'est seulement avec elle qu'il pouvait se raccrocher à la vie. Mais ce bras paralysé, toujours là, objectivait le courage auquel il n'avait pu accéder. Le fascisme avait provoqué une fissure impossible à franchir dans leur monde à eux deux qui, auparavant, n'avaient formé qu'un seul. Pedro ne pouvait plus la posséder. C'est cela qui guérit Pedro de son anéantissement indifférent : il devint fou d'angoisse et de désespoir.

Les mots essayaient d'harmoniser la situation, mais le bras paralysé, toujours présent, et l'échec du sexe marquaient l'incompatibilité.

Pedro fuit. Il partit dans un autre pays. Fuyait-il la présence de sa femme qui lui montrait ce qu'il n'avait pas pu être? Payait-il le fait que le fascisme l'avait vaincu et pouvait se servir de lui comme d'un pantin? Chez Pedro était restée imprimée l'image triomphante de l'officier avec son air de croisé, et il savait que, dans son jeu d'opposition entre dieux et démons, il pouvait l'utiliser pour n'importe quel faux témoignage contre les siens.

Pedro fuyait la mort. Il se réfugia dans ce qui restait de vital en lui: son activité professionnelle. Mais personne ne peut vivre caché dans son travail et lui aimait sa femme. Elle lui disait : " Le moment est crucial, moi, je dois poursuivre mon action militante, je ne veux pas abandonner. " Les enfants criaient qu'ils avaient besoin d'eux ensemble. Pedro ne pouvait pas revenir et ne pouvait pas partir. Comment résoudre une situation comme celle-ci ? " Les enfants ont besoin de nous ensemble. Comment rendre compatibles nos destins ? Le sien de lutte, et le mien de fuite? " Le pouvoir violent résolut cette partie du dilemme; l'efficacité des militaires liquida toute possibilité de lutte dans le moment et réunit Pedro et les siens.

Reste la question du destin de la fissure ouverte.

Françoise Sironi, Bourreaux et victimes, psychologie de la torture, Odile Jacob, 1999.

Les méthodes de torture (extraits).

- La douleur

Elle est omniprésente dans la torture. Ce sont les tabassages, les coups simultanés sur les oreilles (le " téléphone "), l'électricité que l'on administre aux endroits les plus sensibles du corps, les coups sur la plante des pieds (torture appelée " falaka " ou " palmatoria "), les ongles arrachés ou décollés avec des aiguilles, les extractions de dents saines, l'écartèlement, les brûlures de cigarettes...

- Les privations

Les privations de nourriture, de boisson et de soins font partie intégrante du système coercitif tout comme, à l'inverse, l'ingestion forcée de divers liquides ou de matières impropres à la consommation (vomissure, urine, fèces, liquides très salés). Dans la panoplie des supplices par privation figure également la suffocation. On enferme la tête du torturé dans un sac en plastique, ou on le soumet au supplice de la " baignoire " (plonger la tête jusqu'à suffocation dans une baignoire remplie de vomissure, d'urine ou d'excréments). La privation de motilité est fréquente (station debout prolongée pendant plus d'une journée, sans pouvoir bouger), tout comme les modes de contention douloureux (port de liens serrés, enserrement du corps dans un drap mouillé qui sèche et rétrécit progressivement). La souffrance psychique liée à l'isolement total (qui peut durer des jours, des semaines, voire des mois) est parfois délibérément accentuée par le port d'un bandeau oculaire.

Cela provoque rapidement un état de confusion, des hallucinations et une perte des repères spatio-temporels. " Généralement l'isolement arrive après une phase de torture physique, explique Eva Forrest. On n'en croit pas ses yeux... J'étais presque heureuse... Puis arrive le désespoir, l'épuisement et la sensation de vide, où ce qui peut advenir alors est imprévisible. On aspire à parler. Le passé prend forme de crise. Il revient, obsédant. Le présent paraît acceptable. Vous cédez petit à petit à l'interrogateur. Il devient un homme bon, bienveillant, presque un ami. Vous subissez une transformation inimaginable. Les militaires savent bien qu'après une semaine d'isolement on aspire à parler, même si cela signifie l'interrogatoire. Ils en usent comme punition : "Je ne reviendrai plus te voir!", avait dit un lieutenant à une détenue. Il est resté deux mois sans la voir... Après cela, les prisonniers peuvent signer ce qui convient aux militaires. "

- L'effroi

La frayeur par l'horreur est mise en scène de diverses manières, notamment par les simulacres d'exécution. Le prisonnier est emmené sur les lieux d'exécution et mis à mort... mais ce sont des balles à blanc qui ont été tirées. Les menaces de mort et les tentatives d'assassinat sont fréquemment utilisées comme systématisation de la peur. Ces menaces concernent non seulement les personnes directement ciblées par la répression mais également leurs proches. Ceux-ci sont menacés et, dans bien des cas, exécutés à la place de celui qui est recherché.

L'effroi est également utilisé de manière concomitante à la rage impuissante fabriquée, quand obligation est faite aux prisonniers d'assister à l'agonie prolongée d'amis codétenus. Par ailleurs, être contraint d'assister à la torture des autres prisonniers avant d'être soi-même torturé amène certains détenus à désirer qu'arrive leur tour. ils en viennent à souhaiter que "cela arrive vite, pour qu'on n'en parle plus " Si, en toute logique, l'attente du supplice est insoutenable, le début des séances de torture fait alors figure de " délivrance ".

- Les transgressions de tabous culturels et la déshumanisation

L'univers de la torture est construit autour de la figure du paradoxe. C'est ainsi que l'imprévisibilité la plus totale coexiste avec un code obsessionnel, rigoureux, net et pensé dans ses moindres détails. Ce code s'applique à du matériel de destruction que sont les gestes et les paroles des tortionnaires. Lorsqu'on a été contraint, dans le contexte particulier de la torture, à manger des excréments, à boire de l'urine, à assister au viol de son père, de sa fille, de sa mère, à être sodomisé par un chien, il est parfois préférable de se penser comme étant effectivement un non-humain.

Devoir sauter comme un crapaud, s'accroupir comme un lapin, aboyer comme un chien, n'est autre qu'une mise en acte d'un franchissement de règne. La sexualité est également un de ces points de passage. La mise en acte permanente de la transgression de tabous sexuels vous fait accéder au monde de la nuit. La déshumanisation se fabrique à coup de moqueries lourdes et grasses sur la taille d'un pénis ou sur la forme des testicules. Elle se fabrique par tripotage sexuel toujours accompagné de quolibets obscènes. Dans cet univers clos, on viole comme on respire : " De toute façon, tu n'es qu'un tas de chair " Des représentations incestueuses sont parfois mobilisées de façon intentionnelle, et délibérément mises en scène (...).La mise en acte de la transgression par la violation de tabous culturels est une pratique souvent mentionnée par les personnes qui ont été torturées. Quand elle n'est pas décrite d'emblée, tout clinicien averti se doit de la mettre à jour.

- Les situations de perversion logique

Les tortionnaires fabriquent le vécu d'impuissance et d'omnipotence par la mise en acte de mécanismes de perversion logique. Les situations de choix impossible comme l'utilisation de messages paradoxaux forment une caractéristique du mode de communication dans cet univers hors du commun. Ces situations sont maintenant bien identifiées. Elles ont été répertoriées, d'une part à partir des témoignages de patients suivis par des thérapeutes comme Maren et Marcello Viñar, et par Sylvia Amati, et d'autre part par les chercheurs d'Amnesty International. Dans un des rapports qu'ils ont publiés sur les conséquences physiques et psychologiques de la torture et de l'emprisonnement, on trouve le cas d'un homme, délibérément assoiffé, à qui on a fait boire du lait contenant du curare. Un autre a été contraint de " choisir" la torture de ses compagnons. S'il avait

refusé, il aurait été exécuté. Pour rester en vie, il fallait parfois faire mal à autrui ou se faire mal à soi-même. Dans d'autres situations qui ont été décrites, le prisonnier est contraint d'agir contre ses propres valeurs, ses idées, son éthique ou sa culture, en contrepartie de la vie sauve laissée à un proche, à un camarade ou à lui-même. Dans un autre cas de figure, chaque réponse ou non-réponse du prisonnier devient un prétexte pour continuer la torture. Elle ne continue pas " naturellement ", sous l'impulsion de l'intention des tortionnaires, elle devient objet d'une décision du captif. Quelle que soit la proposition " choisie ", ce n'est jamais la bonne. il n'y a plus de choix possible.

FICHE N° 16 POLLUTIONS GÉNÉTIQUES

PROBLEMATIQUE :

Parmi les séquelles transgénérationnelles des guerres, les attaques génétiques des populations sont probablement les plus susceptibles d'être qualifiées d'atteinte de l'Humanité toute entière, puisque le patrimoine génétique est un bien que toute l'humanité a en partage.

Les preuves scientifiques sont difficiles à dégager, compte tenu de la variété des manifestations qui peuvent résulter d'une attaque de l'A.D.N., et compte tenu de ce que la génétique actuelle découvre comme modalités d'altération du génome (attaque des séquences de bases constituant le code génétique, pollution de la macromolécule d'ADN par des molécules qui peuvent s'y fixer, perturbation des processus de transmission du code génétique entre l'ADN et l'ARN messager produisant des troubles éventuellement transmissibles).

La question des conséquences, sur trois générations, des épandages de l'" agent orange " contenant de la dioxine au Viêt-Nam entre 1961 et 1975 représente le cas le plus grave.

EXTRAITS DE TEXTES :

B. Doray, l'Inhumain ou le cannibalisme guerrier à l'ère néolibérale, La dispute 2000

A Hanoï , une journaliste qui avait fait des études en France et qui s'intéressait à la psychologie et à la sociologie des familles, m'avait mené dans la famille de Tung, un garçon d'une vingtaine d'années, né très mal voyant et devenu totalement aveugle depuis l'âge de 12 ans. La conversation s'est déroulée avec Tung et son grand-père, dans une petite pièce (un ancien garage de 14 m2 pour vivre à six: ils ont aménagé ce petit espace comme un bateau, installé une mezzanine, et même fait un petit jardin suspendu). Sur une natte rouge la soeur aînée, sourde, aveugle, infirme moteur-cérébral , murée dans son infirmité depuis sa naissance, il y a 23 ans, portera un regard vide vers le plafond pendant toute notre visite. Je ferai d'elle un beau portrait dont les parents me remercieront. Que faire d'autre? Avec ces deux enfants handicapés dans la famille, on avait d'emblée décidé de se répartir les tâches. La mère est couturière à domicile. Tous les jours que Dieu fait depuis vingt-trois ans, elle passe des heures aux soins de sa fille. Elle ne se plaint jamais. Et c'est le grand-père paternel de Tung qui s'occupe de lui, qui est " seulement " aveugle.

Son père, photographe dans le parc Lénine, travaille beaucoup pour faire vivre toute la famille. C'est lui qui a été exposé à la dioxine. Jeune recrue, il avait été envoyé dès la première semaine au Sud, où il a participé en particulier aux terribles combats de Quang Tri. Il se souvient bien des avions survolant leurs lignes et lâchant un produit à l'odeur âcre. Il n'avait pas eu assez de force pour s'enfuir, comme d'autres, et il s'était même évanoui. Peu après, il avait encore fallu aller chercher des branchages imbibés de ce défoliant empoisonné pour se camoufler. Dans le beau film " L'histoire commence dans un coin du jardin public ", réalisé depuis ma visite par Tran Van Thuy, et qui relate la vie quotidienne de cette famille, un autre ancien combattant raconte au père de Tung sa propre guerre. Lui, il était au Laos, sur la piste Ho Chi Minh. Il a traversé des zones lunaires où plus une seule plante n'avait survécu. Même la terre avait une couleur violette. Après la

démobilisation, celui là a eu trois enfants: deux sont morts, et le troisième, très handicapé, est dans une institution...

Depuis ses 8 mois, Tung a donc eu la chance d'être pris en charge par son grand-père. Comme sa soeur avait présenté ses graves handicaps, on s'y était pris tôt pour le diagnostic des troubles oculaires chez lui. Mais aucune lunette ne pouvait corriger une amblyopie. Le grand-père supplia les médecins de greffer à l'enfant l'un de ses propres yeux, si cela était possible. Comme la médecine ne savait pas réaliser un tel exploit, il a décidé de devenir lui-même les yeux de son petit-fils. Il est devenu pour lui comme un chien d'aveugle, et il a aussi appris le braille pour que Tung l'apprenne. Et quand ce dernier est à l'école, il aime à se reposer devant le petit jardin suspendu qu'il a aménagé tout exprès pour lui, afin qu'il puisse apprendre les plantes et l'odeur de la terre. Ce grand-père m'a montré un beau carnet de dessins qu'il réalise à la demande de Tung. Il les lui décrit ensuite, et les arrange avec des sentences poétiques: " Là, c'est un soleil rouge... Alors toi, avec ton esprit, tu vas battre les ailes, de plus en plus... ", " La lune se mire dans l'eau et on demande, qui t'a partagée en deux? La moitié dans l'eau, la moitié dans le ciel? " Cela maintient une ouverture vers les formes de Tung, qui ne rêve pas en images mais " en idées ", et qui a beaucoup de difficultés avec la géométrie dans l'espace. Tung a aussi à sa disposition une machine à écrire en Braille, offerte par une dame canadienne. Il n'a pas de boulier pour compter, ce qui est peut-être dommage. On n'y a apparemment pas pensé. Mais sa vraie passion, c'est la musique. Il a appris à jouer au monocorde, avec un morceau de bambou, et une boîte de lait concentré Nestlé (" Petit à petit, l'oiseau fait son nid! "), et maintenant il se débrouille bien avec un vrai instrument. J'ai appris que depuis, il avait été admis au conservatoire, et qu'il veut devenir compositeur. Bien sûr, il faudrait au minimum qu'il puisse disposer de partitions en Braille musical.

Pour ce grand père qui a gardé son uniforme de la guerre contre les Français, pour la grand-mère et pour les parents de Tung, la guerre n'est pas encore finie. Chaque jour est un acte de résistance. Mais leurs armes en sont maintenant la solidarité familiale, la religion catholique qui leur évite d'être aveuglés par la haine et encore un refus farouche de renoncer à la beauté du monde. La mère, dont le métier de couturière est d'embellir les gens, regrette que sa fille ne puisse voir ce qui sort de ses mains, le grand-père pleure en entendant la fragile emphase de l'instrument de son petit fils, et le père, lorsqu'il ne fait pas des portraits de famille pour nourrir les siens, s'adonne vraiment à son art , et il fait alors des paysages photographiques sublimes. Il est bouleversé par la beauté des choses mais lui aussi souffre de ne pas pouvoir partager son émotion avec son fils.

C'est seulement en voyant le film de Tran Van Thuy que je me souviens que dans cette maison des enfants aux yeux morts, la première chose qui m'avait frappé était un petit aigle empaillé qui semblait veiller sur la famille dans la pièce commune.

Cette rencontre impressionnante m'a conduit au Comité national pour la recherche sur les conséquences des substances chimiques utilisées pendant la guerre du Viêt-nam (Dr Tran Manh Hung). Ce centre a été créé dès 1980. Il a notamment organisé deux colloques internationaux importants, en 1983 et 1993. J'ai découvert là l'ampleur de dégâts provoqués par l'opération militaire " Ranch Hand " au cours de laquelle, entre 1961 et 1972 des avions appartenant à deux escadrons de l'armée états-unienne ont répandu plus de 72 millions de litres de produits chimiques toxiques dont 42 millions de litres d' " agent orange " . Les études vietnamiennes et soviétiques publiées lors du colloque de 1983 ont alerté les associations de vétérans aux Etats-Unis, qui estiment aujourd'hui que 200.000 des leurs ont été contaminés. Finalement, 240 millions de dollars ont été versés aux Etats-Unis pour dédommager les victimes qui rentraient dans le grille des 7 maladies reconnues sur les 10 pour lesquelles l'Académie Américaine des Sciences a reconnu la possibilité d'une corrélation entre leur apparition et l'exposition au poison. Cette épidémiologie commandée par l'âpreté des critères comptables est forcément restrictive. En fait, la pollution massive a d'abord engendré une flambée de cancers: du foie, du pharynx, des intestins, de l'appareil génital ou encore du placenta. Mais aujourd'hui, deux ou trois générations après l'empoisonnement, ce sont essentiellement de malformations génétiques auxquelles la population très pauvre des

campagnes, en particulier, fait face avec des moyens tout à fait précaires. Selon une étude de l'O.M.S., près d'1 million de personnes, vivantes ou disparues, ont été des victimes de " l'agent orange ", et l'on estime entre 50.000 et 100.000 le nombre d'enfants nés paralytiques, aveugles, sourds-muets, ou présentant des troubles mentaux déficitaires graves, dont le handicap peut être attribué à cette cause. A l'hôpital Tu Du de Ho Chi Minh-ville, 340 enfants sont ainsi nés malformés en 1997, soit un taux considérable de 1% des naissances, et dans la province méridionale de Ben Tre, les malformations congénitales sont encore 4 à 5 fois plus élevées qu'à Ho Chi Minh-ville.

Les familles touchées par cette catastrophe sont parfois soutenues par des associations de bénévoles qui aident à assouplir les membres déformés, ou à construire des prothèses artisanales. Il existe également au Viêt-nam des centres spécialisés dont en particulier le Village de l'Amitié Thanh Xuan, à Hanoï . Sa Directrice, le Docteur Nguyen Thi My Hien, pédiatre, m'a expliqué comment on essaye d'y utiliser au mieux la modeste aide internationale pour promouvoir une politique pionnière qui aide aussi l'intérieur du pays (les aides... allemande et japonaise sont en pointe dans ce domaine et elles ont permis de construire 116 petits dispensaires dans le pays).

Lors d'un second voyage, en septembre 1999, j'ai pu constater que la question de " l'agent orange ", qui était jusque là traitée avec circonspection par les autorités vietnamiennes, est devenue une affaire très publique. La Croix Rouge vietnamienne fait des émissions de télévision à ce sujet, les journaux de Hanoï et de Ho Chi Minh-ville y ont consacré des séries d'articles en juillet 1999, peut-être en réponse aux sermons états-unis sur les droits de l'homme avant la discussion de l'entrée du Viêt-nam dans l'O.M.C., mais aussi dans la perspective de l'établissement de la Cour pénale internationale. En tout cas, le débats est lancé.

Mais je garde tout de même un sentiment lourd de cette enquête exploratoire, qui n'est pas seulement du à la gravité du sujet. Car enfin, on connaît l'émoi suscité dans nos pays développés par la présence de quelques nanogrammes de traces de dioxine venant jeter le trouble dans la chaîne de notre " sécurité alimentaire ". Par ailleurs, nous sommes à juste titre assez fiers, en France, de nous être dotés de " lois bioéthiques " qui ont fait dire au Garde des Sceaux de l'époque, Michel Vauzelle que " l'Assemblée avait débattu de ce qu'il y a de plus sacré ", cependant que le Ministre de la Santé Bernard Kouchner se réjouissait " en tant que ministre, médecin et militant " de cette loi, " modèle pour le reste du monde ". Et on sait par exemple que dans ces lois, des dispositions très strictes ont été prises contre les thérapies géniques germinales, qui modifieraient le patrimoine génétique de l'espèce et risqueraient ainsi d'ouvrir la voie à l'eugénisme. Telles sont les protections sanitaires et juridiques dont s'entourent les pays riches

Association Viêt Nam, les enfants de la dioxine (document) :

Des troubles congénitaux semblent apparaître avec une fréquence anormale chez les petits-enfants d'anciens soldats qui ont été au contact de l'agent orange, et qui sont ensuite revenus au Nord du Vietnam (qui n'a pas connu d'épandage de défoliants).

La question de la possibilité de tels troubles génétiques transmissibles rencontre les préoccupations de la génétique moderne, qui montre que les troubles génétiques transmissibles ne résultent pas nécessairement d'une altération du codage génétique de l'ADN. Des altérations transmissibles peuvent survenir également du fait d'une pollution de la grande molécule d'ADN par l'incrustation de molécules exogènes comme, éventuellement, la dioxine, ou par un environnement chimique qui perturbe la conformation de l'ADN et gêne l'efficacité de son code pour ordonner les messages " adressés " à l'ARN messenger.

RECOMMANDATIONS :

Le traitement de cette question devrait donner lieu à un travail croisé entre généticiens, psychologues et juristes.

L'état des connaissances avérées et des probabilités devrait être fait.

Des recommandations pour des études génétiques devraient être faites.

La qualification de ces empoisonnement devrait être faite au regard du droit pénal international.

Un recensement des substances agressives pour le génome utilisées dans les conflits armés devrait être fait.